

**Notre Toronto, Volume 2, Numéro 1**

## Toronto donne le coup d'envoi des festivités pour son 175<sup>e</sup> anniversaire

Les Torontoises et Torontois sont venus en grand nombre à l'hôtel de ville le vendredi 6 mars pour assister au lancement des célébrations qui se dérouleront tout au long de l'année pour le 175<sup>e</sup> anniversaire de la ville.

La diversité de cette journée de festivités gratuites était à l'image de la diversité de la ville elle-même. Cette journée a permis de revenir sur les principales composantes qui ont contribué à faire de Toronto la ville formidable qu'elle est aujourd'hui.

Sur la place Nathan Phillips, le public a écouté les chants de chorales communautaires, a assisté à une cérémonie de purification autochtone, et a comparé les véhicules des services d'urgence d'hier et d'aujourd'hui.

À l'intérieur de la rotonde, les nombreux visiteurs ont pu observer les photos historiques commémorant le passé révolu et acheter le livre souvenir *Toronto's Visual Legacy: Official City Photography from 1856 to the Present*. D'autres visiteurs se sont rendus à la bibliothèque pour y écouter de la poésie et partager des souvenirs pendant la Bohemian Embassy Revival.

La salle du conseil a résonné des rires du public durant une série de représentations au cours desquelles des élèves et le premier maire de Toronto, William Lyon Mackenzie (joué par l'acteur Eric Peterson), ont reconstitué les débats du premier conseil en 1834. Plus tard dans la soirée, Mackenzie et le maire David Miller se sont livrés à une joute verbale en comparant les défis que représente la gestion de la plus grande ville du Canada.

[toronto.ca/175](http://toronto.ca/175)

## Message du maire David Miller

En ces temps d'incertitude économique, la population attend de ses dirigeants qu'ils fassent en sorte que les services publics sur lesquels ils comptent soient protégés et que celles et ceux qui sont le plus touchés par le ralentissement économique soient soutenus.

De nombreuses familles souffrent durant cette récession. Certaines personnes ont perdu leur emploi et d'autres ont vu leurs heures de travail réduites. Elles sont préoccupées par ce que l'avenir leur réserve. Elles ont besoin de savoir que leur gouvernement municipal est là pour les aider à traverser cette période difficile.

À Toronto, nous disposons d'une stratégie claire pour guider notre succès tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette stratégie a été conçue en partenariat avec le monde des affaires, le monde du travail et les universitaires. Cette stratégie, c'est le plan pour la prospérité (*Agenda for Prosperity*) et c'est ce qui nous aide à faire de notre mieux pour que la population continue à travailler.

Le plan comporte quatre principes simples qui guident l'avenir de cette ville.

- Tout d'abord, le gouvernement municipal doit prendre les devants en assurant la prospérité collective. C'est ce que nous appelons Toronto activiste.
- Deuxièmement, Toronto doit être une ville consciente de sa place dans le monde. C'est ce que nous appelons Toronto mondiale.
- Troisièmement, Toronto doit être une ville qui utilise l'énergie et les talents créatifs présents dans les industries aussi diverses que le design, la fabrication de produits alimentaires et les biotechnologies pour réussir sur le plan économique. C'est ce que nous appelons Toronto créative.
- Enfin, et surtout, Toronto doit être une ville où personne n'est laissé pour compte. C'est ce que nous appelons Toronto unie. Nous travaillons ensemble pour trouver des solutions à nos défis collectifs.

Dans le budget municipal de cette année, nous avons prévu un certain nombre de mesures pour aider les personnes qui en ont le plus besoin. Ces mesures sont toutes présentées sur le site Web de la ville à l'adresse [toronto.ca/torontohelps](http://toronto.ca/torontohelps) et dans ce numéro de *Notre Toronto*.

Le gouvernement de la ville de Toronto a une longue et fière tradition en matière de construction et de soutien aux résidents. Nos programmes d'alimentation et de nutrition pour les élèves, notre politique d'accueil (qui permet aux familles de quatre personnes dont le revenu annuel est inférieur à 40 259 \$ d'avoir accès gratuitement aux programmes de loisirs) et le gel des tarifs de la TTC cette année sont autant d'exemples des mesures prises pour tenter d'aider les résidents de Toronto.

Dans le même temps, nous sommes conscients que des investissements doivent être réalisés pour soutenir notre avenir économique et environnemental. L'objectif à long terme du conseil municipal est de rendre les taxes professionnelles concurrentielles par rapport à celles des municipalités avoisinantes. Pour la deuxième année consécutive, nous avons diminué les impôts fonciers pour les petites entreprises et les locataires à Toronto.

Outre ces importantes mesures, la ville réalise des investissements essentiels qui mettent à profit le financement octroyé par d'autres paliers de gouvernement et par le secteur privé afin d'assurer l'avenir de la ville. Les résultats de cette stratégie peuvent déjà être observés avec l'augmentation significative du service d'autobus de la TTC. Cette augmentation, la plus importante de l'histoire de la Toronto Transit Commission, vise à répondre à la demande et à créer 900 emplois. Et nous avons inscrit de nouveaux investissements en faveur des transports publics dans notre budget d'équipement afin de mettre en œuvre le train léger sur rail du XXI<sup>e</sup> siècle dans tous les quartiers de Toronto grâce à notre plan *Transit City* ([transitcity.ca](http://transitcity.ca)).

Nous réalisons également d'importants investissements par le biais de notre budget d'équipement pour lutter contre les changements climatiques et faire face aux problèmes causés par les phénomènes météorologiques violents tels que les inondations dans les sous-sols. Notre plan de dépenses d'investissements décennal, doté de 25 milliards de dollars, créera et protégera 300 000 emplois, dont 35 000 uniquement cette année.

À la suite des erreurs commises lors de la dernière récession, de nombreux résidents se sont retrouvés sans aide et sans espoir. Aujourd'hui, la ville de Toronto fait ce qu'il faut pour aider à préserver et à créer des emplois en investissant dans les infrastructures publiques et privées telles que les transports publics, les travaux de remplacement de canalisations et le projet de renouvellement des tours du maire (*Mayor's Tower Renewal*), une initiative qui consistera à rénover des immeubles d'habitation en béton des années 1950, afin de réduire les coûts énergétiques pour les résidents, tout en revitalisant leurs collectivités.

De cette façon, nous construisons des fondations solides pour notre avenir tout en créant des emplois écologiques et viables qui permettront à tous les résidents de Toronto de réussir.

Le monde entier nous envie notre ville. Nous avons de quoi être fiers : un secteur financier stable, des universités et des hôpitaux d'enseignement de stature mondiale et des industries innovantes dans le secteur du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias, pour ne citer que quelques exemples. Mais, surtout, nous pouvons être fiers de la façon dont nous travaillons ensemble pour faire en

sorte que tous les résidents de Toronto, quel que soit leur quartier, leur profil ou leur revenu, disposent de réelles perspectives.

C'est l'objectif que s'est fixé la ville de Toronto. Et je sais que les Torontoises et les Torontois partagent l'objectif d'une ville prospère et agréable à vivre où chacun a les moyens de réussir. Ce numéro de *Notre Toronto* vous donnera plus de détails sur les efforts que nous réalisons, ensemble avec vous, pour créer cette ville formidable.

## **Le budget de la ville de Toronto est à l'image du rôle du gouvernement municipal et réagit aux perspectives économiques**

La ville de Toronto a adopté son budget de fonctionnement pour 2009 le 31 mars. Le budget est à l'image du rôle joué par le gouvernement municipal 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de protéger les résidents et d'assurer les services publics. Le budget de fonctionnement de la ville s'ajoute au budget d'équipement approuvé par le conseil municipal en décembre dernier, lequel prévoit 25 milliards de dollars d'investissements en faveur de la création et de la protection de 35 000 emplois cette année et de plus de 300 000 emplois au cours des 10 prochaines années.

Les gouvernements locaux fournissent les services qui ont les répercussions les plus directes sur la qualité de vie des résidents. Ceci est particulièrement vrai à un moment où la ville s'efforce de relever les défis de la récession. Le budget offre un soutien essentiel aux résidents grâce aux programmes d'allègement fiscal, aux investissements en faveur de travaux de construction dans toute la ville et aux financements de programmes destinés aux personnes en recherche d'emploi, aux jeunes et aux personnes âgées.

Le budget de fonctionnement comporte également de nouveaux investissements en faveur des nombreuses priorités du conseil municipal : les transports, la santé et le bien-être communautaires, le service à la clientèle, l'engagement civique et la lutte contre les changements climatiques. La ville a déjà gelé les tarifs de la TTC et les droits de ramassage des ordures pour 2009. Pour soutenir le marché du logement et le secteur de la construction en ces temps de ralentissement économique, la ville a également décidé le gel des droits d'aménagement aux tarifs actuels jusqu'au 31 janvier 2011.

Une augmentation des impôts fonciers de 4 % se traduira par une augmentation de 89 \$ pour une maison dont la valeur est évaluée à 387 680 \$. L'une des composantes essentielles du budget de fonctionnement réside dans l'amélioration des programmes qui prévoient l'annulation ou le report de l'augmentation des impôts fonciers pour les personnes âgées et les personnes handicapées à faible revenu. S'agissant du programme d'annulation de l'augmentation des impôts fonciers (*Property Tax Increase Cancellation Program*), le seuil de revenu passe de 26 000 \$ à 36 000 \$ par année, et le plafond d'évaluation passe de 454 000 \$ à 525 000 \$. Cela signifie que le nombre de foyers admissibles augmentera de 25 %. Le seuil de revenu pour le programme de report de l'augmentation des impôts fonciers (*Property Tax Increase Deferral Program*) passera de moins de 40 000 \$ à moins de 50 000 \$. Le nombre de foyers admissibles augmentera de 32 % par rapport à 2008. La ville accorde également une remise sur la taxe d'eau aux personnes âgées et aux personnes handicapées à faible revenu. Vous trouverez des détails sur la façon de présenter une demande

dans le cadre de ces programmes sur les factures finales d'impôts fonciers et dans la prochaine édition de *Notre Toronto*.

La réduction continue des taxes sur les actifs commerciaux fait partie du plan du conseil municipal de la ville de Toronto pour améliorer le climat des affaires de la ville et s'ajoute aux programmes spécifiques mis en œuvre par la ville pour soutenir les entreprises. Parmi ces programmes, on peut citer les subventions équivalentes à l'augmentation des taxes (*Tax Increment Equivalent Grants*), le partenariat pour l'amélioration des immeubles (*Better Building Partnership*), le programme de prêt pour la réduction d'énergie (*Energy Reduction Loan Program*), la subvention d'équipement pour l'amélioration du patrimoine (*Heritage Incentives Capital Grant*) et les programmes de remboursement de taxe (*Tax Rebate Programs*). Le budget ne prévoit aucune augmentation de tarif s'agissant des droits municipaux de cession immobilière ou de la taxe sur les véhicules personnels.

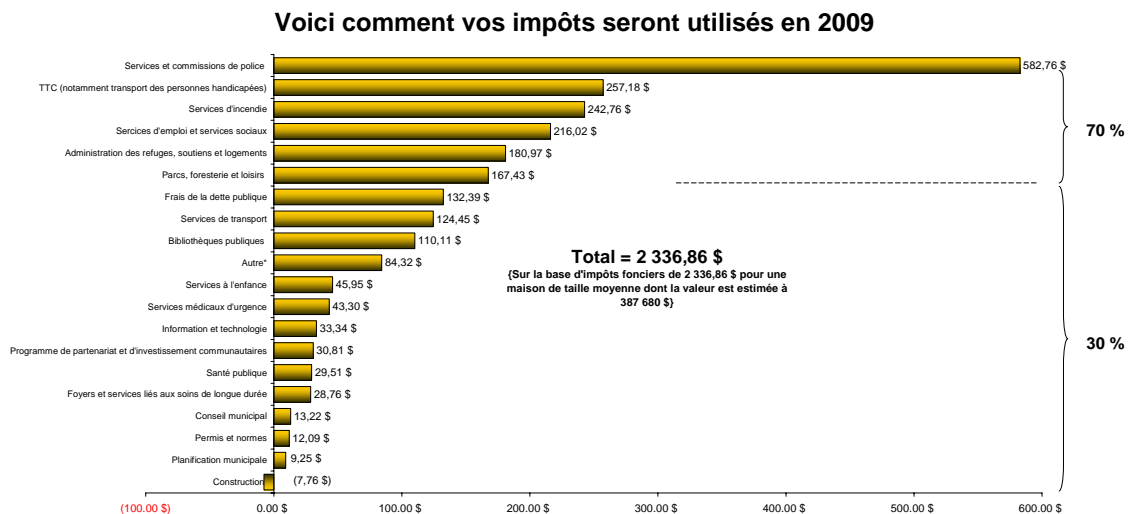
Le budget comprend des augmentations inflationnistes des frais imposés aux usagers d'environ 3,7 % pour nombre de programmes qui comportent actuellement des droits destinés à compenser le coût de prestation du programme ou de location de locaux. (Par exemple, l'abonnement de 12 semaines à la piscine pour un adulte augmente de 3,50 \$, passant de 94,50 \$ à 98 \$). Les frais imposés aux usagers ne couvrent pas l'intégralité du coût de prestation des programmes.

Le budget de fonctionnement pour 2009 s'élève à 8,7 milliards de dollars. Trente-deux pour cent (32 %) du budget de la ville est destiné au financement des programmes requis par la province et des programmes à frais partagés avec cette dernière. Dix-sept pour cent (17 %) du budget est affecté aux services de police, d'incendie et de services médicaux d'urgence pour les résidents et les entreprises et 16 % du budget total est dédié à la portion du coût des transports non couverte par les recettes de la TTC. Quatorze pour cent (14 %) du budget proposé est alloué aux coûts des autres services municipaux tels que parcs, foresterie et loisirs, bibliothèques, entretien des routes, déneigement, développement économique, planification et permis et normes municipaux.

La ville dispose à la fois d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'équipement. Le fonctionnement quotidien des services municipaux est assuré au moyen du budget de fonctionnement de la ville (décrit ci-dessus). Cet argent est consacré aux salaires et aux dépenses de fonctionnement telles que les loyers, les carburants, l'électricité, l'équipement, etc. La prestation des services municipaux tels que les services de police, d'incendie et de services médicaux d'urgence, la TTC, les bibliothèques, les parcs et loisirs, le déneigement, l'entretien des routes, les garderies et nombre d'autres services est financée au moyen du budget de fonctionnement de la ville.

La ville met également en œuvre le programme d'investissements de 25 milliards de dollars sur 10 ans approuvé en décembre dernier. Le budget d'équipement de la ville finance les travaux de construction et d'entretien des routes, l'achat de véhicules pour les transports en commun, la construction des grands projets d'immobilisation et l'achat des gros équipements. Le budget d'équipement finance l'entretien et la construction des actifs et infrastructures de la ville, lesquels sont indispensables à la prestation des services aux résidents et aux entreprises.

## Voici comment vos impôts seront utilisés en 2009 Budget de fonctionnement proposé pour 2009



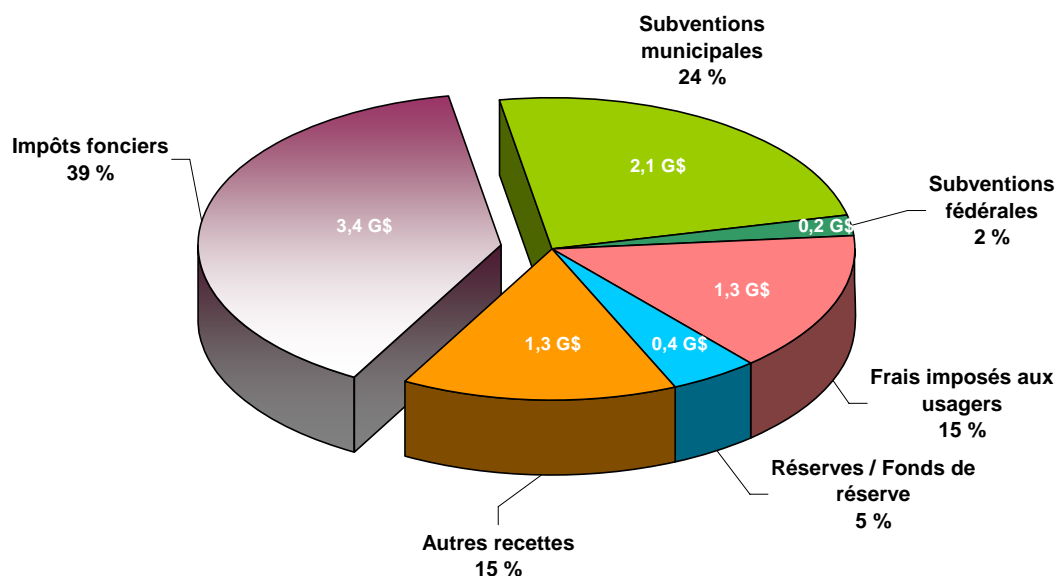
*\* Parmi les autres recettes : sommes perçues par les administrations publiques telles que les droits perçus par la Société d'évaluation foncière des municipalités, par d'autres programmes municipaux de moins grande envergure tels que les installations sportives, la promotion immobilière, le Bureau du trésorier et les organismes municipaux et commissions de petite taille comme Exhibition Place et le zoo de Toronto.*

(for below)

Autres recettes :

- location de biens immobiliers
- intérêts créditeurs
- revenu de placement
- dons
- vente de matériaux recyclés
- vente d'autres matériaux
- indemnisations d'assurance
- certificats d'inscription

## D'où vient l'argent



## **Les services d'emploi et les services sociaux aident les résidents à chercher du travail et une aide financière**

Si les services d'emploi et les services sociaux de la ville de Toronto (*Toronto Employment and Social Services*) apportent un soutien financier et social aux résidents de Toronto, ils fournissent également une aide concrète à l'emploi dans leurs centres de ressources en emploi (*Employment Resource Centres*). Les 14 bureaux fonctionnent avec des spécialistes formés pour aider les résidents de Toronto sans emploi ou sous-employés. Ceci comprend l'aide aux personnes qui ont été licenciées et l'aide aux personnes qui ont un emploi mais qui sont à la recherche d'un poste plus stable et plus intéressant.

Les services sont gratuits et incluent une aide à la recherche d'emploi, l'accès à des ordinateurs, des ateliers de perfectionnement professionnel et des offres d'emploi. Les résidents de Toronto peuvent utiliser les services disponibles dans tous les centres de ressources en emploi, dont vous trouverez la liste à [toronto.ca/socialservices](http://toronto.ca/socialservices).

Les services d'emploi et les services sociaux de la ville de Toronto fournissent également des prestations et aides vitales aux personnes admissibles dans le besoin. « Notre objectif est d'améliorer le bien-être social et économique des Torontoises et des Torontois au sein de leurs communautés », affirme Heather MacVicar, directrice générale. « Chaque jour, nous faisons tout ce qui en notre pouvoir pour concrétiser cet objectif. »

Des aides financières, notamment des aides dans les domaines de l'alimentation, de l'hébergement, de l'habillement, de l'entretien de la maison et des fournitures et services médicaux divers sont également disponibles.

Les résidents peuvent présenter une demande d'aide en appelant le centre de demande (*Application Centre*) au 416 397-0330 ou en consultant le site Web [toronto.ca/socialservices](http://toronto.ca/socialservices). La page Web comporte également un outil d'estimation de l'admissibilité, lequel peut aider les personnes à déterminer si elles ont droit à des prestations et à trouver des renseignements importants à propos des services d'emploi et des prestations financières fournis par la ville.

La page Web présente également les nombreuses initiatives auxquelles les services d'emploi et les services sociaux participent. La ville mobilise activement les employeurs et autres partenaires pour faire en sorte que les résidents de Toronto puissent trouver les opportunités et les aides dont ils ont besoin en ces temps difficiles.

416 397-0330 – pour demander une aide

416 392-2956 – pour des renseignements généraux sur les services d'emploi et les services sociaux  
[toronto.ca/socialservices](http://toronto.ca/socialservices)

## **125 ans de santé publique : une idée contagieuse**

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi vous devez faire vacciner vos enfants s'ils vont à l'école? Ou pourquoi notre lait doit être pasteurisé? Ou encore pourquoi le logement est considéré comme un outil de mesure de la santé? Vous trouverez les réponses à ces questions dans une exposition aux Archives de la ville de Toronto, sur Spadina Road, au nord de la rue Dupont.

L'exposition présente une sélection de photographies et de documents d'archives de 1883 à nos jours, explorant des thèmes tels que les services de santé pour les enfants, le combat pour de l'eau et de l'air purs et l'élaboration de politiques de logements et de services sociaux.

L'exposition se poursuit jusqu'à la fin du mois d'avril. Les groupes peuvent réserver à l'avance. Les groupes scolaires sont invités à profiter d'un programme d'apprentissage conçu pour les élèves de 8<sup>e</sup> année. Les élèves d'autres années sont les bienvenus.

[toronto.ca/archives](http://toronto.ca/archives)  
416 397-5000

## **L'accès aux soins dentaires gratuits augmente pour les jeunes à faible revenu et les personnes âgées admissibles**

Dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement de l'Ontario, le Service de santé publique de la ville de Toronto et d'autres bureaux de santé publique à travers la province ont bénéficié d'un financement supplémentaire afin d'étendre l'accès aux soins dentaires urgents et essentiels pour les enfants des familles à faible revenu.

Le programme de la ville de Toronto consacré aux enfants ayant besoin de traitement (*Children in Need of Treatment*) fournit des soins dentaires d'urgence aux enfants âgés de 17 ans maximum issus de familles à faible revenu. Auparavant, le programme concernait les enfants, de la naissance à l'âge de 13 ans.

« En tant que médecin, je sais qu'une mauvaise santé bucco-dentaire réduit la qualité de vie d'une personne », déclare le Dr David McKeown, médecin hygiéniste de la ville de Toronto. Elle peut nuire à l'estime de soi de la personne, à son aptitude à trouver un emploi et à socialiser. »

Par ailleurs, les infections dentaires non soignées peuvent contribuer aux maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires et respiratoires et le diabète.

« L'extension du programme dentaire du Service de santé publique de la ville de Toronto est particulièrement bienvenue en ces temps d'incertitude économique et de hausse du chômage », ajoute le Dr McKeown. D'après lui, « il faut s'attendre à ce que de plus en plus de parents n'aient plus les moyens de payer ne serait-ce que les soins dentaires de base de leurs enfants. Nous demandons au gouvernement provincial de continuer à améliorer l'accès aux soins dentaires pour tous les groupes d'âge. »

Le Service de santé publique de la ville de Toronto offre des services dentaires aux enfants et aux personnes âgées admissibles dans plus de 30 langues, dans 10 cliniques dentaires de santé publique et dans quatre autres cliniques relevant des centres de santé communautaire.

[toronto.ca/health](http://toronto.ca/health)

416 338-7600

## **Partenariat communautaire et programme d'investissement (*Community partnership and Investment Program - CPIP*)**

Le CPIP est pour la ville un des moyens de nouer des partenariats avec la communauté afin de répondre aux besoins divers des quartiers de Toronto et des différentes communautés. Les activités financées dans le cadre du CPIP contribuent à l'amélioration de la qualité de vie à Toronto grâce à la prestation de services et au développement communautaire. Plus de 900 organismes apportent leur aide aux populations marginalisées et à risque. La sécurité, les services communautaires, les loisirs, la prévention du SIDA et de la toxicomanie, les problèmes liés au logement et à l'itinérance et l'alimentation des élèves ne sont que quelques-uns des nombreux programmes financés par le CPIP.

Les activités de financement de la ville sont guidées par les principes de l'accessibilité et de l'équité, de l'ouverture et de la transparence, de la reddition de comptes et de la réactivité.

Chaque domaine est lié au plan stratégique de la ville et répond à des priorités spécifiques du conseil, notamment l'engagement civique, le renforcement des quartiers, l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la capacité communautaire, l'accès équitable et la diversité. Les programmes de financement communautaires constituent également un outil stratégique pour atteindre les objectifs sociaux, économiques et culturels. Ils encouragent la souplesse de la prestation de services, capitalisent sur des modèles de prestation de programmes spécifiques aux quartiers, contribuent à l'investissement dans les collectivités, augmentent les recettes liées au tourisme, et permettent aux organismes d'exploiter des ressources provenant d'autres sources.

Le CPIP investira 45 millions de dollars (budget 2009) pour faire en sorte qu'un secteur stable de services communautaires soit en mesure de travailler avec et pour les communautés en vue d'identifier les problèmes et d'y répondre au moyen de programmes et services locaux appropriés, menés par des bénévoles. En 2008, plus de 100 000 bénévoles ont participé à la prestation de services financés dans le cadre du CPIP.

**Voici quelques exemples de programmes et services soutenus par la ville :**

### **St. Christopher House**

- Exemples de services : littératie des adultes, programmes pour les enfants et les jeunes, développement communautaire, programme de prévention de la violence envers les personnes âgées, halte-accueil pour adultes, centre pour les personnes âgées, service de repas à domicile, aide à domicile, intervention auprès des clients, services d'établissement, programme de camp de jour pendant l'été et halte-accueil pour les sans-abri.

- En 2007, 11 176 personnes ont bénéficié des services assurés par l'organisme.
- Un financement total de 192 385 \$ a été approuvé en 2008 par l'intermédiaire du partenariat communautaire pour huit programmes menés par l'organisme.

### **Flemingdon Neighbourhood Services**

- Cet organisme est au service de clients résidant dans les districts de Toronto et East York, de North York et de Scarborough, notamment dans les quartiers prioritaires pour l'investissement.
- Les services fournis par l'organisme par l'intermédiaire des projets d'aide au logement comprennent l'aide à la recherche de logement, l'aide pour l'obtention d'un logement subventionné, des ateliers consacrés au logement pour les locataires et les prestataires de services, une aide au paiement des frais des services publics, l'intervention auprès des propriétaires et une aide à la stabilisation du logement. Les services de prévention de l'expulsion incluent l'éducation, la défense et les recommandations vers la banque d'aide au loyer (*Rent Bank*). Les services du logement interviennent également hors site dans la région.
- En 2007, 1 500 clients ont bénéficié de ces projets. Financement total de 242 378 \$ approuvé en 2008 par l'intermédiaire du fonds pour les initiatives en faveur des sans-abri (*Homeless Initiatives Fund*).

### **Philippine Women Centre of Ontario**

- Fournir des services et mener des programmes qui permettent aux femmes philippines de comprendre les obstacles auxquels elles font face et de faire valoir leurs droits au sein de la société canadienne
- Financement de 10 000 \$ approuvé en 2008 par l'intermédiaire du volet Accès, équité et droits de la personne du programme de partenariat et d'investissement (*Access, Equity & Human Rights Partnership and Investment Program*) en faveur d'un projet de renforcement des capacités et d'assistance.

Le projet est conçu pour :

- entreprendre des recherches auprès de la communauté sur l'intégration sociale et l'engagement civique au sein de la communauté philippine
- organiser des ateliers antiracisme pour les femmes et les jeunes afin d'inciter les membres à participer au processus d'élaboration des politiques publiques

### **Native Child and Family Services of Toronto**

- Concerne les membres des communautés autochtones dans toute la ville de Toronto et offre des services de protection, des programmes de traitement et de guérison, des services de prévention et des services pour les jeunes.
- Financement de 35 000 \$ approuvé en 2008 par l'intermédiaire du programme de partenariat pour les loisirs (*Major Recreation Partnership Program*) en faveur du programme de loisirs sociaux des Autochtones (*Aboriginal Social Recreation Program*). Le programme comprend :
  - la coordination de tous les programmes de loisirs sociaux pour les enfants et les jeunes autochtones dans la région de Scarborough
  - des cercles de discussion traditionnels
  - des activités de loisirs : natation, tambour, danse, par exemple.

[toronto.ca/divisions/sda.htm](http://toronto.ca/divisions/sda.htm)

## **Toronto poursuit son programme de remplacement des canalisations en plomb**

La ville continue de traiter les problèmes liés à la présence de plomb dans l'eau du robinet. Voici ce que les résidents doivent savoir à propos des canalisations en plomb, des personnes à risque et des mesures prises par la ville pour remédier au problème.

Le système d'approvisionnement en eau de Toronto compte plus de 470 000 conduites de branchement (le tuyau qui va de la conduite principale à la limite de propriété d'une maison individuelle). Ces conduites de branchement relèvent de la responsabilité de la ville et environ 60 000 d'entre elles sont en plomb. Outre la conduite de branchement, les canalisations situées entre la limite de propriété et le domicile et les canalisations du système de plomberie du domicile lui-même peuvent également contenir du plomb. Ces canalisations relèvent de la responsabilité du propriétaire du logement.

On trouve le plus souvent des canalisations en plomb dans les maisons construites avant le milieu des années 1950 et dans les parties de la plus ville les plus anciennes. Avec le temps, les canalisations en plomb peuvent être atteintes par la corrosion et contaminer l'eau potable. Le remplacement des canalisations en plomb est le moyen le plus efficace d'éliminer les risques de contamination. Les maisons construites après les années 1950 ne comportent pas de canalisations en plomb. Les immeubles d'habitation et les copropriétés, quelle que soit leur date de construction, ne comportent pas de canalisations en plomb.

En 2007, le conseil municipal de Toronto a approuvé un programme visant le remplacement de toutes les conduites de branchement dont la ville est propriétaire sur une période de neuf ans. Ce programme est l'un des plus radicaux en son genre en Amérique du Nord. Les propriétaires de maisons sont encouragés à remplacer leurs propres canalisations en plomb au moment où la ville procédera au remplacement de la portion relevant de la municipalité. Le remplacement des canalisations du domicile peut coûter à son propriétaire entre 1 800 \$ et 3 000 \$ en fonction de la taille de la propriété et des matériaux utilisés. Les entrepreneurs de la ville intervenant pour le remplacement communiqueront avec les résidents peu de temps avant le début des travaux dans chaque quartier.

En attendant l'achèvement du programme de remplacement, de simples techniques de chasse d'eau peuvent réduire dans une large mesure le risque d'exposition au plomb. Pour rincer vos robinets, tournez le robinet d'eau froide jusqu'à ce que l'eau soit froide puis laissez couler pendant au moins une minute. Les résidents des domiciles comportant des canalisations en plomb devraient suivre cette procédure AVANT de boire l'eau du robinet ou de l'utiliser pour cuisiner. Le fait de faire bouillir l'eau ne supprime pas le plomb. Pour économiser l'eau, conservez l'eau de boisson dans une carafe au réfrigérateur

plutôt que de tirer de l'eau au robinet plusieurs fois par jour. D'autres activités, comme le fait de se doucher ou de tirer la chasse d'eau, peuvent minimiser le besoin de rincer les canalisations.

En soi, le plomb dans l'eau potable n'entraîne que rarement des niveaux de plomb élevés chez les adultes. Toutefois, les enfants de moins de six ans et les fœtus sont vulnérables aux effets nocifs du plomb. Si vous avez des canalisations en plomb, et des enfants de moins de six ans, en particulier des enfants nourris au lait maternisé préparé avec de l'eau du robinet, ou si vous êtes enceinte, le Service de santé publique de la ville de Toronto recommande de prendre des précautions supplémentaires en utilisant un filtre agréé par la National Sanitation Foundation (NSF) pour supprimer le plomb. Recherchez la mention NSF-53 sur l'étiquette lorsque vous achetez un filtre.

### **Dépistage du plomb**

Les résidents vivant dans des maisons anciennes peuvent appeler le laboratoire d'analyse de l'eau de la ville de Toronto (*Toronto Water Laboratory*) au 416 392-2894 pour s'inscrire en vue d'une analyse gratuite de la teneur en plomb. Une fois inscrits, les demandeurs devront se rendre dans un bureau de santé publique de la ville de Toronto pour obtenir une bouteille spéciale et des instructions de collecte. À la réception de l'échantillon, le laboratoire réalisera une analyse de la teneur en plomb et communiquera les résultats aux résidents.

Vous trouverez les trousse de dépistage du plomb dans les bureaux de santé publique de Toronto suivants :

#### **Région de l'Ouest**

Hôtel de ville d'Etobicoke, 4<sup>e</sup> étage  
399 The West Mall, à hauteur de Burnhamthorpe Road

#### **Région du Nord**

Hôtel de ville de North York, 2<sup>e</sup> étage  
5100, rue Yonge, au nord de l'avenue Sheppard

#### **Région de l'Est**

1530 Markham Road, 5<sup>e</sup> étage  
À hauteur de l'avenue Milner, au nord de l'autoroute 401

#### **Région du Sud**

- 2340, rue Dundas Ouest, 1<sup>er</sup> étage, à proximité de la station de métro Dundas West; quartier connu sous le nom de The Crossways
- 44, rue Victoria, 18<sup>e</sup> étage, rue Adelaide, au nord de la rue King
- Hôtel de ville d'East York, 1<sup>er</sup> étage, 850, avenue Coxwell, à hauteur de l'avenue Mortimer

[toronto.ca/water](https://toronto.ca/water)  
[toronto.ca/health/lead](https://toronto.ca/health/lead)

## **Un partenariat entre la ville de Toronto et le Botswana aide les jeunes dans le domaine de la lutte contre le sida**

Le Botswana compte l'un des taux d'infection au VIH/sida les plus élevés au monde. Le Service de santé publique de la ville de Toronto supervise un programme d'échange de connaissances et d'expertise pour lutter contre les ravages de cette maladie. Le Service de santé publique a également établi des partenariats avec un certain nombre d'organismes à but non lucratif pour répondre à la pandémie du virus HIV/sida. Par exemple, l'organisme Casey House a assuré un mentorat et une formation sur les soins palliatifs et l'aide aux malades du sida en phase terminale auprès du personnel d'un établissement de soins à domicile au Botswana.

Le partenariat est aujourd'hui axé principalement sur la mobilisation des jeunes. Les initiatives dans les domaines de l'éducation, de la culture et des loisirs ciblant les jeunes se sont avérées très fructueuses pour la prévention du VIH/sida. Les jeunes du Botswana aiment particulièrement jouer au soccer, alors la ville et le South East District Council, en partenariat avec Jeux du Commonwealth Canada et la Mathare Youth Sports Association au Kenya, ont créé l'initiative menée par des jeunes appelée Kicking AIDS Out (désormais connue sous le nom de South East District Youth Empowerment League, ou SEDYEL). Un nouveau centre pour la jeunesse a ouvert dans le South East District du Botswana et 100 équipes ont été créées (dont 27 équipes de filles, ce qui est une première pour le Botswana!). On estime à 2 000 le nombre d'enfants et de jeunes issus de tous les villages du district qui participent aux activités organisées par la SEDYEL.

Le conseiller Kyle Rae a inauguré le très attendu centre pour la jeunesse, lequel a été financé principalement par l'intermédiaire du fonds global pour la lutte contre le sida (*Global AIDS Fund*) de la ville de Toronto. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a fourni une aide financière pour que le conseiller et des membres du personnel du Service de santé publique (Barbara Emanuel et Liz Janzen) puissent être sur place pour la cérémonie d'inauguration et l'ouverture officielle. Environ 300 personnes étaient présentes pour l'occasion.

« La compassion, la sollicitude et la générosité de la ville de Toronto ont établi un fondement propre à susciter l'espoir pour l'avenir », déclare le conseiller Rae.  
« La création d'un espace sécuritaire pour que les jeunes puissent jouer au soccer et se renseigner sur la prévention du VIH/sida dans cette région rurale du Botswana est une initiative dont Toronto peut être extrêmement fière. »

Même si la prévention de la violence n'a jamais été identifiée comme un objectif spécifique du partenariat, on a observé une diminution significative de la violence chez les jeunes depuis la création de la SEDYEL. Aujourd'hui les anciens

membres des bandes organisées occupent des postes de leadership. Une grande partie des jeunes du district participent également à la ligue de football en qualité d'entraîneurs, d'arbitres, de joueurs, d'éducateurs et d'artistes de théâtre.

[toronto.ca/health/botswana\\_index.htm](http://toronto.ca/health/botswana_index.htm)

**Vous rénovez votre maison? Faites-le en toute sécurité, obtenez un permis!**

### **Pourquoi ai-je besoin d'un permis de construire?**

Un permis de construire aide à garantir que toute modification de la structure de votre maison se fasse sans danger. Dans le cadre du processus de délivrance du permis de construire, le personnel des services de construction de la ville de Toronto doit examiner vos plans pour vérifier la conformité aux codes et règlements provinciaux et municipaux en matière de sécurité et de construction. Souvent, les agents qui examinent les plans et les inspecteurs peuvent proposer des suggestions pour vous aider à éviter des problèmes de construction ou à résoudre ce type de problème. L'an dernier, la ville a délivré 34 456 permis de construire.

### **Combien de temps faut-il attendre pour obtenir un permis de construire?**

La ville de Toronto offre un service d'examen rapide pour les travaux résidentiels (*Residential FASTRACK*). Ce service est destiné à vous fournir un service d'examen plus rapide. Pour les projets de construction les moins complexes, notre objectif est de vous délivrer votre permis pendant que vous attendez. Dans certains cas, l'examen peut prendre jusqu'à cinq jours.

### **Combien coûte un permis de construire?**

Le coût d'un permis de construire dépend du type de projet de construction. Par exemple, les frais de permis pour une maison unifamiliale s'élèvent à 14,46 \$ par mètre carré de surface au sol.

### **Quels sont les types de travaux qui nécessitent un permis de construire?**

Vous aurez besoin d'un permis de construire si vous envisagez :

- de construire un nouveau bâtiment;
- de rénover, réparer ou agrandir un bâtiment existant;
- de démolir ou supprimer la totalité ou une partie d'un bâtiment;
- de modifier l'utilisation d'un bâtiment;
- d'installer, de modifier ou de supprimer des cloisons ou des murs porteurs;
- de créer de nouvelles ouvertures pour des portes ou des fenêtres, ou modifier la taille des ouvertures;
- de construire un garage, un balcon ou une terrasse en bois;
- de creuser un sous-sol ou construire des fondations;
- d'installer ou de modifier les systèmes de chauffage, de plomberie ou de climatisation;
- d'installer ou de reconstruire des conduits ou foyers de cheminée.

La plupart du temps, le concepteur des plans ou l'entrepreneur obtiendra les permis en votre nom; cependant, en tant que propriétaire de l'immeuble, c'est à

vous qu'incombe la responsabilité finale de la conformité à toutes les exigences du permis de construire.

District de Toronto et d'East York  
Hôtel de ville de Toronto  
100, rue Queen Ouest  
416 392-7539

District de North York  
Hôtel de ville de North York  
5100, rue Yonge  
416 395-7000

Districts d'Etobicoke York  
Hôtel de ville d'Etobicoke  
2 Civic Centre Ct.  
416 394-8002

District de Scarborough  
Hôtel de ville de Scarborough  
150 Borough Dr.  
416 396-7526

[toronto.ca/building](http://toronto.ca/building)

## **Mise à jour sur l'interdiction des armes de poing**

En date du 31 mars, 71 522 personnes ont signé la pétition en ligne pour l'interdiction des armes de poing à travers le Canada.

## **Ce que tout le monde doit savoir Se préparer... c'est l'affaire de tous**

Les situations d'urgence ne sont pas planifiées; en revanche, nous pouvons planifier ce qu'il convient de faire si elles surviennent. Les services d'urgence de la ville (*Emergency Services*) travaillent en étroite collaboration avec les planificateurs des mesures d'urgence pour être prêts en cas d'urgence. Même si la ville se prépare à aider les résidents en cas d'urgence, les résidents doivent eux aussi bien se préparer.

Une situation d'urgence peut découler d'un danger existant ou il peut s'agir d'une menace créée par une situation imminente affectant les biens ou la santé, la sécurité et le bien-être de la collectivité. Parfois, nous sommes avertis de l'arrivée de mauvais temps et nous avons le temps de nous préparer, mais la plupart du temps les situations d'urgence surviennent sans préavis.

Les dangers potentiels auxquels nous sommes confrontés à Toronto vont des risques naturels tels que les intempéries, les inondations et les tempêtes hivernales aux incendies de grande envergure ou aux incidents majeurs qui interrompent le cours normal de notre existence. L'été dernier, la ville a connu deux incendies majeurs qui ont contraint les résidents à quitter leur domicile pendant de longues périodes.

Des règles de planification de base peuvent vous aider à vous préparer aux situations d'urgence.

Veillez prendre le temps de lire ces informations et de vous préparer.

### **ASSUREZ VOTRE SÉCURITÉ**

**Les propriétaires ET les locataires doivent souscrire une assurance.**

Une assurance-habitation peut vous protéger vous et votre famille en vous aidant à remplacer ou à réparer les biens endommagés durant un incident majeur tel qu'un incendie ou une explosion. Si vous avez souscrit la couverture correspondante, une assurance-habitation peut également prendre en charge les dégâts des eaux causés par un refoulement d'égout à l'intérieur de votre maison ou de votre appartement situé en sous-sol. Et si les dégâts vous contraignent à quitter votre maison ou votre appartement pendant les réparations, l'assurance peut également prendre en charge les frais de subsistance supplémentaires occasionnés par votre séjour à l'extérieur de votre domicile.

La ville répond aux situations d'urgence en traitant les dangers immédiats qui menacent la vie et les biens, comme les incendies et les inondations, en

fournissant des soins médicaux d'urgence, en assistant les résidents dans le cadre des procédures d'évacuation, et en leur trouvant un hébergement d'urgence temporaire. La ville ne prend pas en charge le coût du remplacement ou de la réparation des biens personnels, et ne fournit pas d'hébergement à long terme pendant la durée de réparation ou de reconstruction d'un domicile.

La première étape pour trouver l'assurance qui vous convient consiste à identifier vos besoins en matière de couverture. Pour vous aider à garder une trace de vos biens personnels, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) met à votre disposition un logiciel gratuit d'inventaire de vos biens appelé *Know Your Stuff*. Consultez le site [www.abc.ca](http://www.abc.ca) pour télécharger votre exemplaire gratuit.

Il existe divers types de couverture d'assurance pour les locataires et les propriétaires. Expliquez vos besoins à un professionnel de l'assurance.

### **Tout est question de planification : votre trousse d'urgence**

Chacun d'entre nous doit élaborer un plan de façon à être préparé en cas d'urgence ou de catastrophe. Vous devez, au minimum, avoir une trousse d'urgence contenant suffisamment de nourriture, d'eau et de fournitures pour tenir pendant au moins 72 heures. N'oubliez pas : vous devrez peut-être subvenir à vos propres besoins et à ceux de votre famille pendant la situation d'urgence.

Vous devez tenir compte du fait qu'un déversement de produits chimiques dangereux sur l'autoroute ou une fuite de gaz pourrait entraîner une évacuation immédiate ou une immobilisation forcée pendant plusieurs heures. Une tempête hivernale pourrait bloquer votre famille à la maison ou vous empêcher de rentrer chez vous. Une inondation, un incendie ou une panne d'électricité pourrait entraîner l'interruption des services de base : gaz, eau, électricité et téléphone. Parfois, les interruptions sont de courte durée, mais il est important de se préparer en cas de panne prolongée.

Constituez une trousse d'urgence et faites en sorte que votre famille sache où elle se trouve.

Conservez suffisamment d'eau et d'aliments non périssables pour subvenir à vos besoins pendant au moins 3 jours. Vérifiez la nourriture régulièrement et remplacez l'eau chaque année.

### **Autres éléments à prendre en considération :**

- Préparez des fournitures et outils de base, une trousse de premiers soins et des vêtements.

- Pensez aux besoins particuliers des nourrissons, des adultes et des personnes âgées.
- Faites des copies de tous vos documents importants (assurance, certificats de propriété et ordonnances).
- Mettez dans votre trousse de secours des médicaments pour une semaine.

### **Documents importants**

- Numéros de compte bancaire, testaments, polices d'assurance
- Numéros de compte de carte de crédit et coordonnées des compagnies
- Numéros de carte Santé et d'assurance sociale
- Passeports, dossiers de vaccination
- Documents de famille tels que certificats de naissance, de mariage et de décès
- Numéros de téléphone importants
- Inventaire des biens mobiliers de valeur
- Photos des membres de la famille en cas de séparation
- Conservez des copies de vos documents importants dans un contenant hermétique
- Jeu de clés de rechange, petit montant d'argent en espèces, carnets de chèque

### **Nourriture et eau**

- Au moins trois litres d'eau en bouteille par personne et par jour
- Aliments en conserve : soupes, ragoûts, haricots, pâtes, viande, volaille, poisson, fruits et légumes
- Barres énergétiques et fruits secs
- Miel, beurre d'arachide, noix, sirop, confitures, sel et poivre, sucre, café instantané et thé
- Aliments de réconfort/ de lutte contre le stress comme des biscuits et des bonbons durs
- Aliments pour les nourrissons et les personnes âgées ou les personnes ayant un régime alimentaire particulier

### **Médicaments**

- Faites des copies de toutes vos ordonnances et mettez des médicaments pour une semaine dans votre trousse.

**Si vous avez une déficience auditive ou visuelle, si vous avez des besoins médicaux particuliers, si vous avez besoin d'un aide-soignant ou si vous utilisez un équipement essentiel au maintien de la vie :**

- Demandez à l'avance à quelqu'un de prendre de vos nouvelles
- Portez un bracelet MedicAlert ou une carte d'identification
- Portez un dispositif d'alarme personnel qui peut attirer l'attention sur vos allées et venues
- Étiquetez votre équipement et joignez-y des instructions

- Conservez médicaments, fournitures et équipement spécial dans votre trousse d'urgence et placez-y des renseignements sur vos besoins particuliers et votre régime alimentaire

Pour obtenir des mises à jour en temps réel de la ville pendant une situation d'urgence, abonnez-vous au service électronique d'information et d'alerte en situation d'urgence à l'adresse [toronto.ca/e-updates](http://toronto.ca/e-updates). Votre adresse courriel reste confidentielle. Inscrivez-vous à 'TorontoComms' sur Twitter. En situation d'urgence, des avis seront envoyés à toutes les personnes inscrites.

### **Pour obtenir des renseignements supplémentaires**

Site Web de la ville de Toronto : [toronto.ca](http://toronto.ca)

Bureau de gestion des urgences (*Office of Emergency Management*) :  
[toronto.ca/oem](http://toronto.ca/oem)

Avertissements météorologiques pour le Canada :  
[weatheroffice.gc.ca/warnings/warnings\\_e.html](http://weatheroffice.gc.ca/warnings/warnings_e.html)

### **Numéros de téléphone non liés aux situations d'urgence :**

**Incendie :** 416 338-9050

**Police :** 416 808-2222

**Toronto Hydro – Service à la clientèle :** 416 542-8000

### **Les 10 commandements à respecter en cas d'urgence**

**Écoutez** la radio et la télévision.

**Suivez** les instructions des responsables de la gestion des situations d'urgence. Par exemple, si un ordre d'évacuation est donné, n'oubliez pas que la priorité est votre sécurité personnelle.

**Appelez** les membres de votre famille pour leur dire où vous êtes et que vous allez bien.

**Appelez** pour demander de l'aide si une personne doit être déplacée immédiatement et que vous n'êtes pas en mesure de le faire.

**Restez** à l'intérieur de votre domicile sauf instruction contraire.

**Essayez** de savoir, sans compromettre votre propre sécurité, si vos voisins proches vont bien.

**Gardez** votre chargeur de téléphone cellulaire à portée de main et rechargez votre téléphone dès que vous en avez l'occasion.

**Ne bloquez pas** les lignes téléphoniques. Les responsables de la gestion des situations d'urgence ont besoin de ces lignes pour accomplir leur mission.

**Ne sortez pas**, à moins d'instruction expresse de la part des responsables de la gestion des situations d'urgence. Restez à l'intérieur à l'abri avec vos fournitures.

**N'essayez pas** de ramener vos enfants de l'école ou de la garderie à la maison en cas d'urgence ou d'évacuation. La direction de l'école sera informée de la situation d'urgence et mettra en œuvre les procédures appropriées pour protéger les enfants placés sous sa garde. Lorsque le moment sera venu de récupérer vos enfants, vous en serez avisé.

### **Conseils en cas de panne d'électricité**

Même si la Toronto Hydro-Electric System Limited entretient et rénove son équipement électrique de façon proactive, les pannes d'électricité occasionnelles sont un aspect inévitable de la distribution d'électricité à Toronto. Vous pouvez cependant prendre certaines mesures, avant et pendant une panne, pour réduire le stress entraîné par la situation.

Avant une panne :

- Constituez une trousse d'urgence comprenant une lampe de poche, une radio portative, une horloge fonctionnant sur piles, des piles, des allumettes, des bougies, une bouteille d'eau et des aliments prêts à consommer.
- Assurez-vous de disposer d'un téléphone cellulaire ou d'un téléphone monoligne à raccordement fixe. Les téléphones sans fil ne fonctionneront pas sans électricité.
- Conservez le numéro de Toronto Hydro (*Electric System's Lights Out*) à composer en cas de panne (416 542-8000) à proximité de votre téléphone avec la liste des numéros d'urgence.

Pendant une panne :

- Écoutez la radio pour connaître l'évolution de la situation mais si la température intérieure se refroidit trop, dirigez-vous vers un refuge chauffé.
- N'ouvrez pas le congélateur. Si vous ne déplacez pas la nourriture, celle-ci peut rester congelée pendant deux jours. Une fois dégelée, faites cuire la nourriture avant de la remettre au congélateur. La nourriture entreposée dans le réfrigérateur doit pouvoir se conserver pendant huit heures mais, en cas de doute, il vaut mieux la jeter!
- Si des lampes ou des appareils étaient allumés au moment de la panne, éteignez-les pour éviter d'éventuels dommages au moment du rétablissement de l'électricité. Ceci inclut les appareils électroniques et l'équipement actionné par moteur.

Pour de plus amples renseignements sur les panes d'électricité, consultez :

<http://www.torontohydro.com/poweroutage>

## Comment éviter le gel et l'éclatement des canalisations d'eau

Les mois du printemps et de l'été sont le meilleur moment pour inspecter votre maison et vérifier qu'elle est prête pour l'hiver suivant. En cas de panne d'électricité prolongée, les températures à l'intérieur de votre maison peuvent descendre sous le point de congélation. Si vous avez des canalisations d'eau à proximité de murs extérieurs qui ne sont pas bien isolées, elles peuvent geler ou éclater. Si vous savez que des canalisations d'eau passent le long de ces murs, faites faire les réparations avant l'hiver prochain. En cas de panne d'électricité prolongée, le meilleur moyen d'éviter le gel des canalisations est d'ouvrir un robinet au point le plus élevé ET au point le plus bas de votre maison et de laisser l'eau couler très faiblement; ceci empêchera vos canalisations de geler.

[toronto.ca/fire/prevention/frozen\\_water\\_pipes.htm](http://toronto.ca/fire/prevention/frozen_water_pipes.htm)

### RAPPEL

En situation d'urgence, les choses peuvent évoluer. Les conditions existant sur le site de l'incident peuvent parfois changer d'un instant à l'autre et les informations à la disposition des intervenants d'urgence peuvent également évoluer en fonction des circonstances de la situation d'urgence. Les services de la ville veulent garantir votre sécurité, ce qui peut parfois nécessiter que vous quittiez votre maison. La patience et la compréhension des résidents, tant que la sécurité du secteur n'est pas assurée, sont nécessaires.

La sécurité, c'est l'affaire de tous.

Suivez les instructions du personnel d'urgence de la ville de Toronto.

Récupérer après une situation d'urgence peut prendre du temps. Certaines personnes ont besoin d'une aide spéciale pour faire face aux difficultés auxquelles elles ont été confrontées pendant une situation d'urgence et d'autres peuvent avoir été contraintes de quitter leur domicile pendant une longue période en attendant la fin des réparations ou des opérations de reconstruction. Le fait est qu'il est impératif d'attendre le retour à la normale, ce qui est rarement instantané. La récupération après une situation d'urgence implique souvent l'intervention coordonnée de nombreux organismes pour aider les résidents. La coordination des efforts de récupération est importante et peut prendre du temps pour être totalement opérationnelle après une situation d'urgence. Le fait de s'entraider entre voisins et de donner un coup de main est un bon moyen de faciliter la récupération. La ville peut collaborer avec les communautés pour faciliter le retour à la normale.

[toronto.ca/oem](http://toronto.ca/oem)

## **Installez des détecteurs de fumée – C’est obligatoire!**

La majorité des incendies mortels surviennent durant la nuit lorsque les occupants sont endormis. Souvent, les victimes ne se réveillent jamais. Un détecteur de fumée en état de marche détectera la fumée et fera retentir une sonnerie d’alarme pour vous alerter, ce qui vous donnera le temps d’évacuer les lieux. Le *Code de prévention des incendies* de l’Ontario exige que tout domicile dispose d’un détecteur de fumée en état de marche à chaque étage et à l’extérieur de chaque chambre à coucher.

### **Propriétaires :**

Il incombe aux propriétaires d’installer et de maintenir en état de marche des détecteurs de fumée à chaque étage et à l’extérieur de chaque chambre à coucher.

### **Bailleurs :**

Il incombe aux bailleurs de s’assurer que les biens mis en location sont conformes à la réglementation.

### **Locataires :**

Si vous louez un bien immobilier et que votre domicile ne comporte pas le nombre requis de détecteurs de fumée, communiquez immédiatement avec votre bailleur. Les locataires ont interdiction de retirer les piles ou de modifier le détecteur de quelque façon que ce soit.

### **Rappel**

- Installez des détecteurs de fumée au plafond à chaque étage du domicile et à l’extérieur des chambres à coucher.
- Testez régulièrement le bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée en appuyant sur le bouton de test.
- Remplacez la pile de chaque détecteur de fumée au moins une fois par an.
- Les détecteurs de fumée ne durent pas éternellement. Remplacez les détecteurs de fumée qui ont plus de dix ans.

**Lors de l’installation, de l’essai et de l’entretien des détecteurs de fumée, assurez-vous de suivre les instructions du fabricant.**

[toronto.ca/fire/prevention/smoke\\_alarms.htm](http://toronto.ca/fire/prevention/smoke_alarms.htm)

Le monoxyde de carbone est incolore, inodore et insipide. On l’appelle souvent le tueur silencieux.

**Aidez à prévenir les dangers du monoxyde de carbone dans votre domicile**

- Demandez à un entrepreneur agréé en chauffage d'effectuer un contrôle d'entretien annuel de votre chaudière et de votre système de ventilation, ainsi que des foyers, cheminées et appareils à combustion.
- Équipez votre domicile d'un détecteur de monoxyde de carbone comportant le symbole de « flamme bleue » de l'Association canadienne de normalisation et la référence CSA 6.19-01. Il s'agit de la plus récente norme canadienne; elle vous indique que le système d'alarme satisfait aux exigences de sécurité reconnues.
- Installez au moins un détecteur de monoxyde de carbone à hauteur des genoux à proximité des chambres. Utilisez plus d'un détecteur si les chambres sont situées à différents étages du domicile.

**Pensez à bien respecter les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien du détecteur de monoxyde de carbone.**

Un règlement municipal rend obligatoires les détecteurs de monoxyde de carbone :

**Au moins un détecteur de monoxyde de carbone doit être installé dans chacune des unités d'habitation suivantes :**

- A. Toute unité d'habitation comportant un appareil à combustion (une chaudière, un foyer ou un four à bois par exemple)
- B. Dans le cas d'un immeuble comportant plusieurs logements, chaque unité d'habitation située au même étage qu'un appareil à combustion
- C. Dans le cas d'un immeuble comportant plusieurs logements, chaque unité d'habitation située au premier et au deuxième étage de l'immeuble situés au-dessus d'un étage comportant un appareil à combustion.

Si vous avez des appareils à combustion, il est essentiel que vous disposiez de détecteurs de monoxyde de carbone.

[toronto.ca/fire/prevention/carbon.htm](http://toronto.ca/fire/prevention/carbon.htm)

## Une nouvelle approche pour les services d'emploi et les services sociaux

Le mois de novembre 2008 a marqué la fin d'une année chargée pour les services d'emploi et les services sociaux de Toronto (*Toronto Employment and Social Services*). La direction a changé de nom, a publié un rapport charnière et a lancé un nouveau site Web ainsi qu'un processus de demande en ligne.

Ces changements marquent l'adoption d'une nouvelle approche en matière de prestation des services d'emploi et des services sociaux à Toronto.

« Tout d'abord, nous pensons que notre nouveau nom reflète davantage le travail que nous accomplissons », a déclaré Heather MacVicar, directrice générale de la direction jusqu'ici connue sous le nom de Services sociaux de Toronto (*Toronto Social Services*). « Après tout, nos services d'emploi jouent un grand rôle dans la façon dont nous améliorons le bien-être social et économique des Torontoises et des Torontois au sein de leurs communautés. »

Une conférence de presse a été organisée en novembre pour annoncer le changement de nom et la publication du dernier rapport des services d'emploi et de services sociaux de la ville de Toronto intitulé *Starting in the Right Place* (Commençons par le commencement).

Le rapport propose un système de prestation de services qui « répond aux besoins des Torontoises et des Torontois, qui supprime les obstacles et qui crée des perspectives de succès », a déclaré le maire David Miller. « Avec *Starting in the right place*, il s'agit de proposer aux résidents plusieurs options d'accès à un système de services centré sur les clients et basé sur la communauté, un système qui mobilise activement les employeurs également. »

Le rapport est disponible sur la page Web remaniée des services d'emploi et de services sociaux de Toronto ([toronto.ca/socialservices](http://toronto.ca/socialservices)). Cette page Web a été conçue après consultation des utilisateurs des services et des organismes communautaires, et fournit aux résidents de Toronto un accès rapide et facile aux renseignements concernant les nombreux programmes et services offerts. En consultant le site, les résidents seront informés sur les salons de l'emploi et les ateliers futurs. Le site Web fournit également des informations sur les ressources en matière d'emploi et des liens vers ces ressources. Les employeurs peuvent aussi utiliser le site Web pour découvrir comment obtenir de l'aide pour le recrutement de personnel.

Le site Web offre également un système totalement intégré de demande d'aide sociale en ligne, une première au Canada. WAYS (*Web Access to Your Services*) permet aux utilisateurs d'estimer rapidement s'ils sont admissibles à l'aide sociale et de soumettre ensuite leur demande en ligne.

« Nous sommes très satisfaits des orientations prises », a déclaré Mme MacVicar.  
« Nous faisons en sorte que les services d'emploi et les services financiers et sociaux que nous fournissons aident à bâtir une ville plus forte. »

[toronto.ca/socialservices](http://toronto.ca/socialservices)

## **Toronto : hier et aujourd'hui**

La rue Yonge, en regardant vers le sud à York Mills

La rue Yonge ne comptait que deux voies lorsque North York était un canton en 1936. La TTC exploitait une ligne de tramway du côté ouest de la rue Yonge, jusqu'à ce que la ligne de métro soit prolongée jusqu'à York Mills en 1973. Du côté est de la rue Yonge, le Jolly Miller Hotel (qui est devenu par la suite une brasserie) continue d'accueillir des générations de Torontoises et de Torontois.

[toronto.ca/archives](http://toronto.ca/archives)

## Mettre fin à l'itinérance à Toronto, une personne à la fois

*Streets to Homes*, le programme primé créé à Toronto, a aidé plus de 2 200 sans-abri à trouver un logement permanent depuis son lancement au début 2005. Grâce aux visites à domicile effectuées par les agents qui assurent le suivi et fournissent un soutien essentiel, plus de 91 pour cent des personnes aidées ont toujours un logement.

Les clients affirment que le fait de disposer d'un logement a changé leur vie : ils se sentent mieux et l'avenir leur sourit. Ils déclarent également avoir réduit leur consommation d'alcool et d'autres drogues. James, un client de *Streets to Homes* qui a emménagé dans son appartement il y a trois ans, après neuf années dans la rue, a déclaré : « Si j'ai arrêté le crack, c'est grâce au logement. C'est la raison pour laquelle je peux espérer une vie meilleure ». Sans-abri et ayant vécu pendant six ans dans un ravin parce que la schizophrénie dont il souffrait l'avait amené à abandonner une vie « normale » faite de location d'appartements, d'achat de voitures et d'études à Ryerson, Anthony déclarait peu de temps après sa récente installation dans une tour d'habitation : « Je commence tout juste à réaliser la brutalité de ma vie antérieure. Même là-bas j'avais de l'ambition et je faisais des projets. Mais maintenant je réalise que même si j'étais occupé, cela n'aurait jamais mené à rien. Pour pouvoir construire quoi que ce soit, il faut des fondations. Un endroit où vivre. »

Avec pratiquement quatre ans de présence dans les rues à son actif, le personnel de *Streets to Homes* s'est probablement rapproché de tous les sans-abri que vous pouvez être amené à rencontrer au cours de votre journée. Depuis l'été dernier, le personnel propose ses services à toutes les personnes itinérantes, pas seulement à celles qui dorment dans la rue, les parcs et les ravins. Les rotations des intervenants de première ligne, notamment des travailleurs de rue et des conseillers, sont désormais plus fréquentes (avec notamment des services de prévention 24 heures sur 24 dans le centre-ville en hiver et en été et des services mobiles dans tous les quartiers de la ville).

« Ces personnes figurent parmi les personnes les plus vulnérables de la ville », déclare Phil Brown, directeur du service municipal d'administration des refuges, du soutien et du logement (*Shelter, Support and Housing Administration*) en charge du portefeuille du logement social, des refuges d'urgence et d'autres services pour les sans-abri.

[toronto.ca/housing](http://toronto.ca/housing)

(sidebar)

## **Le 15 avril, des bénévoles de Toronto sont passés à l'action pour mettre fin à l'itinérance**

Plus de 1 000 bénévoles ont arpenté les rues de la ville et se sont rendus dans les refuges d'urgence le soir du 15 avril pour réaliser la deuxième évaluation des besoins des sans-abri (*Street Needs Assessment*), une enquête sous forme de 10 questions menée auprès des sans-abri afin d'aider à améliorer les services financés et fournis par la ville en faveur de ce groupe de personnes vulnérables. « J'ai été frappé par l'éventail de Torontoises et de Torontois qui ont consacré leur soirée à la réalisation de l'enquête », a déclaré un bénévole. Après s'être portée volontaire en mars, une personne écrivait à propos des autres bénévoles sur la page Facebook de l'évaluation : « un extraordinaire groupe de résidents d'horizons divers... possédant un grand cœur et à l'écoute des préoccupations et besoins des sans-abri. Bravo Toronto! ». Les résultats de l'enquête seront communiqués dans quelques mois.

**Le programme de bacs bleus (*Blue Bin*) continue à prendre de l'expansion**  
De nouveaux articles sont désormais recyclables!

Le programme de bacs bleus de la ville inclut désormais les sacs des magasins et les sacs d'épicerie en plastique ainsi que les emballages en mousse de polystyrène.

Les sacs des magasins et les sacs d'épicerie en plastique sans cordonnet, composant métallique ou poignées en plastique rigide, peuvent désormais être jetés dans votre bac bleu. Les reçus doivent être retirés et les sacs en plastique doivent être placés dans un seul sac avec les poignées attachées ensemble. Les sacs qui suivent ne sont pas inclus dans le programme : nettoyage à sec, lait (sac extérieur et intérieur), produits frais, pain, sandwich et emballage plastique alimentaire.

Les emballages en mousse de polystyrène comprennent les emballages de protection en mousse, les plateaux à viande, les contenants de nourriture à emporter, les cartons d'œufs et les tasses à café en styromousse. Tout résidu alimentaire doit être retiré. Les copeaux de polystyrène et le polystyrène solide, un plastique dur à flexibilité restreinte utilisé dans les assiettes, les verres, les couverts, les blisters double coque, les cartons à œufs en plastique transparent, les modèles réduits, les boîtiers de CD et DVD, ne sont pour l'instant pas acceptés dans le cadre du programme de bacs bleus.

[www.toronto.ca/garbage](http://www.toronto.ca/garbage)

## **Un nouveau mobilier urbain fait son arrivée dans les rues de Toronto**

La ville de Toronto inaugure une nouvelle ère en matière d'embellissement de la ville avec l'introduction d'un programme de mobilier urbain coordonné.

Le mobilier urbain comprend les abribus, les poubelles et contenants de recyclage, les bancs, les kiosques d'affichage et d'information, les structures de boîtes à journaux, les toilettes publiques et les supports à bicyclettes. L'harmonisation du mobilier urbain réduira le fouillis visuel et modifiera l'aspect de l'aménager paysager des rues de Toronto.

Le processus a débuté en juin 2008 avec l'installation de plus de 274 abribus nouvelle version. De nouveaux bancs, panneaux d'affichage et poubelles sont maintenant en cours d'installation. Le mobilier urbain est de qualité au plan du design et des matériaux, et pour la première fois, la ville de Toronto sera dotée d'éléments de mobilier urbain qui ont été conçus pour aller ensemble. En suivant les lignes directrices pour l'aménagement des « rues dynamiques », le mobilier urbain est installé sur les trottoirs et accotements de la ville de façon à respecter les besoins des piétons et usagers de tous types.

Le contrat de construction et d'entretien de l'équipement a été décerné à Astral Media Inc. Au cours des 20 prochaines années, on s'attend à ce que près de 26 000 éléments de mobilier urbain soient fournis en vertu de ce programme. Avant de décerner le contrat, la ville a lancé un vaste processus de consultation publique (faisant appel à la communauté du design, aux éventuels soumissionnaires et aux défenseurs des espaces publics et de l'accessibilité) qui a révélé qu'aux yeux du public, le design et la fonctionnalité étaient les deux facteurs les plus importants dans le développement du programme.

[toronto.ca/streetfurniture](http://toronto.ca/streetfurniture)

## **Les appartements et copropriétés augmentent leur taux de réacheminement des déchets**

Toronto compte environ 4 500 immeubles à logements multiples, soit plus de 500 000 logements. Plus de la moitié des foyers vivent dans ce type de logement et pourtant ils ne recyclent qu'environ 13 pour cent de leurs déchets. Afin d'atteindre notre objectif de 70 pour cent de réacheminement, les personnes vivant dans des appartements et des immeubles en copropriété doivent participer au programme de bacs verts (*Green Bin*), et d'ici 2011, ce sera le cas.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de bacs verts, 300 immeubles seront ajoutés au programme chaque mois au cours des 18 prochains mois. Par l'intermédiaire des propriétaires d'immeuble, la ville distribue à chaque logement des trousseaux d'information sur le programme des bacs verts et un bac à compost de cuisine, similaire à celui que les particuliers ont reçu.

Pour aider les résidents à augmenter le recyclage au moyen des bacs bleus, la ville offre de nouveaux contenants de recyclage que les propriétaires remettront aux résidents pour qu'ils les installent à l'intérieur du domicile. Les propriétaires ont le choix entre deux types de contenants de recyclage : un sac à parois souples ou un bac à parois rigides. Ces nouveaux contenants de recyclage seront livrés dans les immeubles au cours des 12 prochains mois.

Le personnel municipal travaille avec les propriétaires et gestionnaires d'immeubles pour les aider à mettre en place un système de ramassage qui fonctionnera dans leur immeuble à la fois pour les bacs verts et les bacs bleus. Certains immeubles très récents disposent de vide-ordures en trois parties, mais dans la plupart des immeubles les résidents doivent apporter leurs matières recyclables et leur compost dans un local à ordures/recyclage central. La ville fournit diverses brochures d'information rédigées en plusieurs langues afin d'aider les propriétaires d'immeuble à communiquer avec les résidents à propos de ces programmes.

[toronto.ca/garbage](http://toronto.ca/garbage)

## **Toronto prend des mesures pour réduire les emballages**

Le 2 décembre 2008, le conseil municipal de la ville de Toronto a voté pour réduire les emballages des magasins et pour faire en sorte que les matériaux utilisés pour les emballages soient recyclables dans le cadre du programme de bacs bleus de la ville.

À partir du 1<sup>er</sup> juin 2009, les magasins de vente au détail doivent facturer à leurs clients cinq centimes pour chaque sac en plastique. Les magasins doivent fournir une alternative gratuite (une boîte par exemple) à leurs clients. Un certain nombre de magasins d'épicerie comme Food Basics, No Frills et Price Chopper ont recours à une redevance par utilisation. Depuis sa création, cette redevance a permis de réduire de façon substantielle le nombre de sacs en plastique distribués dans ces magasins. La redevance de cinq centimes n'est pas reversée à la ville de Toronto.

Nick Jennery, président-directeur général du Conseil canadien des distributeurs en alimentation a affirmé que les grosses chaînes d'épicerie n'encaisseront pas l'argent. « L'intégralité des sommes encaissées sera réinvestie dans l'activité, pour le développement de nouveaux sacs par exemple », a-t-il déclaré. « Notre métier n'est pas de recueillir des fonds. Nous tenons seulement à modifier le comportement des clients et nous savons que cet outil fonctionne. »

Tous les sacs de magasins doivent être compatibles avec le système de recyclage de la ville d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2010 et l'industrie de l'épicerie a déclaré qu'elle réduirait son utilisation des sacs en plastique de 70 pour cent d'ici 2012.

Les contenants de nourriture à emporter qui ne sont pas compatibles avec le programme de bacs bleus de la ville seront interdits à partir du 28 février 2011.

Par ailleurs, le personnel municipal rencontre les représentants de l'industrie pour discuter des moyens de rendre les tasses/couvercles pour boissons chaudes compatibles avec le programme de bacs bleus à Toronto. Les rapports seront examinés par le comité des travaux publics et des infrastructures (*Public Works & Infrastructure Committee*) de la ville, en juin 2009.

[toronto.ca/garbage/packaging\\_reduction.htm](http://toronto.ca/garbage/packaging_reduction.htm)

## **De meilleurs cadres de vie : La ville de Toronto réalise des investissements sans précédent en faveur du logement social**

La ville de Toronto s'engage à faire en sorte que tout le monde puisse disposer d'un lieu sûr et décent pour vivre. À l'appui de cet objectif, en 2008-2009, la ville investit 75 millions de dollars, générés par la vente de Toronto Hydro Telecom, pour rénover les logements sociaux relevant de Toronto Community Housing. Il s'agit du plus important investissement jamais réalisé par la ville dans le domaine de la rénovation des logements sociaux.

Le financement, auquel vient s'ajouter une aide financière du gouvernement de l'Ontario à hauteur de 36,5 millions de dollars, permettra à Toronto Community Housing de remettre à neuf des milliers de logements pour les rendre plus vivables pour les locataires. L'accent est mis sur les cuisines et les salles de bains, pièces qui ont le plus besoin d'être remises en état.

Le travail est déjà bien avancé. En 2008, 2 598 cuisines et 2 042 salles de bains dans 3 500 logements ont été remplacées. En 2009, ce sont 2 500 cuisines et 1 500 salles de bains de 3 200 logements qui seront remises en état.

Cette initiative va dans le sens des efforts déployés par la ville dans le domaine de l'environnement. Les rénovations des cuisines et des salles de bains sont effectuées, dans la mesure du possible, à l'aide de produits durables tels que des produits en bois agréés par le FSC fabriqués en Ontario, des appareils électriques Energy Star, un éclairage à faible consommation d'énergie, de la peinture recyclée, des carreaux de céramique biodégradables, des revêtements de comptoir à faible teneur en formaldéhyde et des toilettes, robinets et pommes de douche à débit réduit.

Le financement permettra également à Toronto Community Housing de moderniser 10 immeubles au moyen de nouveaux systèmes de construction à faible consommation d'énergie. Ceci augmentera la viabilité à long terme des immeubles, ce qui est essentiel à l'amélioration de la qualité de vie des locataires. Ces efforts réduiront aussi la consommation d'eau et d'énergie et aideront à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques.

Les investissements en faveur de la réparation des logements présentent l'avantage important de créer des emplois directs et indirects pour l'économie de Toronto. L'effet multiplicateur de cette mesure de relance économique est supérieur à tout autre type d'investissement dans les infrastructures, et ses répercussions peuvent être encore accrues par des investissements supplémentaires réalisés par d'autres paliers de gouvernement.

[torontohousing.ca/investing\\_buildings/building\\_improvements](http://torontohousing.ca/investing_buildings/building_improvements)

## **Les fonds permettent de diffuser le message *Live Green Toronto* (Toronto écolo)**

Les fonds alloués au programme *Live Green Toronto*, destiné à aider les quartiers et les groupes communautaires à se mobiliser face aux changements climatiques, ont augmenté de 2,2 millions de dollars cette année. Le fonds soutient les initiatives communautaires qui visent à réduire les émissions contribuant aux changements climatiques. C'est une composante importante du programme *Live Green Toronto*. En 2008, 14 groupes communautaires ont reçu près de 700 000 \$ pour des projets qui favoriseront notamment la consommation d'énergie renouvelable, la production d'aliments cultivés sur place et les toits verts.

L'un des récipiendaires en 2008 est l'organisme *Greenest City*. Son projet intitulé « From the Ground Up » offre aux résidents de Parkdale la capacité, le soutien et l'espace nécessaires pour cultiver des produits locaux. L'initiative permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de créer des emplois écologiques de « fermier urbain » pour 12 jeunes à risque.

Un autre projet, intitulé « Cycling - From Back Home to our New Home » fera la promotion de la bicyclette comme moyen de transport et encouragera l'adoption de bonnes habitudes en matière de modes de transport durables auprès des nouveaux arrivants qui doivent s'intégrer et s'adapter à la société canadienne.

*Live Green Toronto* propose également aux résidents un site Web qui comporte des renseignements pour les aider à adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement et qui propose des conseils avisés pour aider les quartiers et groupes communautaires à s'organiser et à prendre des mesures.

Les groupes des communautés et quartiers ayant des idées de projets pour faire de Toronto une ville plus écologique sont invités à faire une demande de subvention dans le cadre du programme *Live Green Toronto*. La première série de demandes de subvention pour 2009 a débuté le 2 février et la deuxième commence le 3 juillet.

livegreentoronto.ca

## **Les bibliothèques : un bon endroit pour commencer sa recherche d'emploi**

Accès gratuit à Internet, information gratuite, expertise gratuite

Lorsque Terry (33 ans) a quitté l'Ukraine pour venir s'installer à Toronto au printemps dernier, il s'est retrouvé sans domicile au bout de quelques semaines. Mais, Terry déclarait en octobre : « Je n'ai jamais imaginé rester sans domicile très longtemps ».

Terry a utilisé la *Toronto Reference Library* (bibliothèque de référence de Toronto) comme base pour effectuer les recherches nécessaires au lancement de son entreprise spécialisée dans les services Internet, une entreprise florissante depuis; en particulier, Terry a profité de l'accès gratuit à Internet, disponible dans les 99 bibliothèques du réseau de bibliothèques publiques de Toronto.

Mais l'accès gratuit à Internet n'est qu'un point de départ s'agissant des ressources d'emploi disponibles à la bibliothèque.

« La bibliothèque propose des ateliers gratuits sur la rédaction de CV, la recherche d'emploi en ligne, l'obtention d'agrément pour les nouveaux arrivants, entre autres sujets », déclare Greg Kelner, gestionnaire de bibliothèque. « Nous avons aussi des ouvrages sur un vaste éventail de sujets et de nombreuses ressources en ligne. »

Parmi les ressources en ligne, citons *Career Bookmarks*, une passerelle en ligne gratuite vers des renseignements sur les carrières et la recherche d'emploi. *Career Bookmarks* fournit des outils, des bases de données, des articles et d'autres types de ressources pour les personnes à la recherche d'un emploi ou se livrant à des activités de prospection de carrière à tous les niveaux. Organisé autour de six thèmes (stratégies, auto-évaluation, choix de carrière, auto-promotion, emplois et succès dans le travail), le site est convivial et comporte des renseignements utiles pour tous les aspects du perfectionnement professionnel.

« La bibliothèque a tant à offrir pour aider les personnes dans le domaine de l'emploi », affirme Phyllis Jacklin, gestionnaire de bibliothèque. « Les nouveaux arrivants au Canada, par exemple, peuvent bénéficier d'une entrevue gratuite de 30 minutes pour rencontrer le personnel de la bibliothèque de référence de Toronto ou de la bibliothèque centrale de North York afin d'évoquer des sujets tels que la recherche d'emploi ou l'agrément. »

[torontopubliclibrary.ca](http://torontopubliclibrary.ca)

416 393-7131

## **Augmentation des inspections dans les immeubles d'habitation**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2008, l'équipe de vérification des immeubles (*Building Audit Team*) s'est rendue sur le terrain pour renforcer l'application des règles dans les immeubles d'habitation en mauvais état. Cette équipe vérifie que les immeubles d'habitation sont correctement entretenus et que le parc de logements de la ville de Toronto est sécuritaire et habitable à long terme pour les résidents. Le programme prévoit l'inspection progressive de tous les immeubles d'habitation.

L'équipe compte 15 membres. Ces membres vérifient 176 immeubles durant la première année. Dans chaque quartier, deux immeubles seront choisis en collaboration avec le conseiller municipal local et deux autres immeubles seront choisis sur la base des connaissances et de l'expérience du personnel. Les vérifications concernent les immeubles publics comme les immeubles privés.

Les vérifications d'immeubles sont principalement axées sur les parties communes : garages, balcons, terrains extérieurs, installations électriques, systèmes d'eau chaude et de chauffage. Un échantillon d'appartements choisis au hasard dans l'immeuble sera également inspecté, avec la permission de l'occupant.

Les résidents sont informés à l'avance de la venue de l'équipe dans leur immeuble. L'équipe installe un bureau mobile sur place pour que les résidents de l'immeuble puissent faire part de leurs problèmes non résolus par les propriétaires.

Consultez le site Web de la ville pour savoir si votre immeuble sera inspecté, ou pour connaître les résultats d'une inspection et les ordonnances prises. Si votre immeuble ne fait pas partie de ce programme pour l'instant, vous pouvez quand même communiquer avec la division locale du bureau municipal des permis et des normes (*Municipal Licensing and Standards Office*) pour faire part de tout problème non résolu par le propriétaire de l'immeuble.

buildingauditteam@toronto.ca  
toronto.ca/licensing/mrab.htm  
416 396-7228

## **Informez les usagers de la TTC**

Alors que la mise en œuvre des améliorations de service est déjà bien avancée pour 2009 (plus grand nombre d'autobus et d'itinéraires, réduction des délais d'attente), la Toronto Transit Commission s'apprête à améliorer davantage l'expérience des usagers, cette année.

Les usagers de la TTC dotés d'un accès à Internet, de BlackBerry, d'assistants numériques personnels (PDA) ou de téléphones cellulaires, recevront des mises à jour importantes envoyées par la TTC concernant les perturbations de service, les changements d'itinéraire, et des informations sur l'heure d'arrivée de leur prochain autobus, tramway ou métro. Il faut ajouter à cela une fonction disponible sur Internet appelée planification de voyage; cette fonction permettra à quiconque ayant accès à Internet de planifier son trajet via TTC d'un point A à un point B, et de calculer le temps de trajet.

Si l'objectif premier de la TTC est toujours d'assurer un service sûr et fiable aux quelque 1,6 million d'usagers quotidiens, elle a aussi conscience que les clients souhaitent davantage d'interaction avec la TTC. Le fait de recevoir des informations sur l'heure d'arrivée du prochain autobus ou tramway, grâce à un GPS placé à bord de tous les véhicules de surface, facilitera grandement la vie des usagers. Par exemple, avant de quitter son domicile, un client de la TTC pourra se rendre en ligne et voir précisément, en temps réel, où se trouve le prochain véhicule sur son itinéraire.

L'automne dernier, la TTC a lancé un projet pilote à la station Dundas qui affiche l'heure d'arrivée de la prochaine rame de métro. Grâce aux écrans vidéo présents sur les quais, les usagers ont accès à des renseignements importants sur le trafic, notamment en cas de retard imprévu au sein du système. En 2009, des écrans seront installés dans tout le système de métro, informant les clients de l'heure d'arrivée du prochain train sur l'ensemble des quais.

Au cours de l'année 2009, l'entresol des stations de métro, les plateformes d'autobus et certains arrêts d'autobus et de tramway du réseau de la TTC seront équipés de panneaux d'information sur l'arrivée du prochain véhicule. Les dispositifs d'affichage ACL et DEL fourniront l'information la plus récente sur l'arrivée du prochain véhicule. D'autres fonctions permettront aux clients d'utiliser la messagerie textuelle par SMS pour obtenir des renseignements sur l'arrivée du prochain véhicule sur tous les itinéraires de surface de la TTC. Pour la phase finale du projet, il est prévu que chaque arrêt de véhicule possède un identifiant unique afin de permettre aux clients d'obtenir des informations spécifiques à l'arrêt via les technologies sans fil (Internet et (ou) messagerie textuelle par SMS).

En août dernier, la TTC a présenté son nouveau site Web, conçu pour être accessible et plus convivial. Les améliorations du site Web ont commencé avec l'introduction des avis de perturbation de service dans le métro en novembre 2007. Alors que du contenu et de nouvelles sections continuent d'être ajoutés, le site est prêt pour de futures applications, telles que la planification de trajet en libre-service et l'achat de cartes de voyage au moyen de cartes de débit ou de crédit. Cette année, le site Web de la TTC permettra aux clients de s'abonner pour recevoir des alertes par courriel en cas de perturbation du trafic, de modification d'itinéraire et d'événements spéciaux. Grâce à un abonnement en ligne pour lequel vous indiquerez votre adresse courriel, le système vous enverra automatiquement un message en cas de perturbation majeure du service, prévue ou non. Certains événements spéciaux, comme Nuit Blanche, signifient souvent une augmentation des véhicules en circulation pour les résidents de Toronto. Les alertes électroniques tiendront les clients informés du service spécial à venir.

L'une des fonctions les plus attendues actuellement en cours d'élaboration est l'outil de planification de voyage sur Internet. Prévu pour être lancé cet été, cet outil donnera aux usagers de la TTC la possibilité de planifier leurs déplacements grâce à des informations disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur les itinéraires, les horaires et les distances qui peuvent être parcourues à pied.

Le réseau de transports en commun de Toronto est le lien qui unit cette ville. Grâce aux diverses technologies d'information, les clients bénéficieront d'un service amélioré.

[ttc.ca](http://ttc.ca)

## **Les compteurs d'eau de la ville de Toronto se modernisent**

Cette année, la ville de Toronto débutera l'installation d'un système automatisé de relevé des compteurs d'eau dans toute la ville. Les nouveaux compteurs transmettent les relevés des compteurs directement à des unités de collecte des données placées à travers la ville, qui transmettent ensuite ces données à une base de données centrale. La majorité des compteurs d'eau utilisés dans toute la ville sont en fin de vie. Ce nouveau programme permet à la ville de remplacer les anciens compteurs par une technologie plus efficace et plus moderne.

L'utilisation d'un système automatisé de relevé des compteurs présente un certain nombre d'avantages. Les résidents auront davantage conscience de leur consommation d'eau, ce qui devrait appuyer les efforts de la ville en matière de conservation de l'eau. Le nouveau système permettra de fournir un service équitable où chacun est facturé de la même façon. Les nouveaux compteurs permettront également à la ville de mieux déceler les pertes d'eau dans le système, dues à des fuites, à des ruptures de canalisation ou à des bornes d'incendie ouvertes par exemple, ce qui accélérera les délais d'intervention. Enfin, les nouveaux compteurs supprimeront la nécessité pour le personnel de la ville de se rendre sur place pour effectuer les relevés.

Ce programme obligatoire sera mis en œuvre quartier par quartier en commençant par les résidents pour lesquels on applique pour l'instant un tarif forfaitaire. Le remplacement intégral des 465 000 compteurs de la ville devrait prendre six ans. Toronto Water travaille pour mettre en œuvre l'un des projets les plus importants jamais entrepris par la ville. D'autres renseignements seront disponibles sur le site Web de la ville dans les mois à venir.

[toronto.ca/water](http://toronto.ca/water)

### **Réservez dès maintenant votre visite estivale pour savoir comment économiser de l'eau!**

Les inscriptions pour les visites (*Summer Water Saver Visits*) sont ouvertes. Découvrez comment réduire votre consommation d'eau extérieure et économiser de l'argent. Les résidents peuvent profiter d'une évaluation GRATUITE de leur pelouse et de leur jardin réalisée par un conseiller en aménagement paysager. Les visites ont lieu de mai à août et les places se remplissent vite.

[savewater@toronto.ca](mailto:savewater@toronto.ca)  
416 392-7000

## **Qu'est-ce qui se cache derrière un simple numéro?**

Le 411, le 911, le 211, et bientôt le 311. Quelles sont les différences entre tous ces numéros? Vous connaissez probablement le 411 (assistance-annuaire) et le 911 (en cas d'urgence).

Mais saviez-vous que le service du 911 est disponible dans toutes les langues? En effet, tous les membres des diverses communautés de Toronto ont accès aux services d'urgence du 911 qui peuvent sauver des vies, dans plus de 150 langues, sans frais. Les répartiteurs ont accès instantanément à des interprètes qui peuvent prendre les appels, 24 heures sur 24. Les répartiteurs sont formés pour déterminer quelle est la langue parlée et peuvent obtenir un interprète en quelques instants. Les personnes ayant besoin d'une assistance d'urgence dans n'importe quelle langue ne doivent pas hésiter à demander de l'aide via le 911.

Le 211 est votre lien communautaire. C'est le numéro à composer pour obtenir des renseignements gratuits sur les services communautaires, sociaux et médicaux. Le 211 vous met en relation avec une personne spécialiste en information qui peut vous renseigner et vous orienter 24 heures sur 24. Par exemple, vous pouvez composer le 211 si vous êtes un nouvel arrivant au Canada et que vous cherchez une formation, ou si vous voulez obtenir des renseignements sur les programmes disponibles pour aider un membre de la famille qui est toxicomane.

Vous pouvez appeler le 211 si vous avez perdu votre portefeuille et que vous ne savez pas où aller pour remplacer vos papiers d'identité, ou si vous êtes à la recherche de conseils matrimoniaux, ou si vous avez besoin de connaître l'emplacement de la clinique médicale la plus proche, ouverte après les heures normales.

## **Le 311, Toronto à votre service, disponible en juin**

En juin 2009, les résidents de Toronto pourront composer le 311 pour obtenir des informations et avoir accès à des services gouvernementaux de la ville non liés aux services d'urgence, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les résidents pourront rapidement et facilement signaler l'emplacement d'un nid de poule, signaler un oubli dans le cadre du ramassage des ordures ou même connaître les heures d'ouverture de la patinoire la plus proche. Des renseignements sur tous les services municipaux seront disponibles par l'intermédiaire du 311. Dans de nombreux cas, les personnes qui appelleront pourront connaître l'état d'avancement de leurs demandes de services. Les personnes qui composeront le 311 pourront s'exprimer dans n'importe quelle langue.

Tous ces numéros, le 411, le 911, le 211 et bientôt le 311, fournissent des services différents aux résidents de la ville. Assurez-vous de composer le numéro correspondant au service recherché.

## **Répondre aux besoins particuliers des personnes âgées de Toronto**

La ville de Toronto s'engage à fournir aux personnes âgées les services et programmes qui répondent à leurs besoins quotidiens. La ville consulte les personnes âgées, les organismes de personnes âgées, les partenaires et d'autres paliers de gouvernement afin de faire en sorte que ces services soient rapidement utilisables et facilement accessibles. Voici quelques-unes des questions les plus fréquemment posées par les personnes âgées aux services municipaux :

### **Comment puis-je me renseigner sur les aides et services gouvernementaux?**

Les personnes âgées ont accès à un annuaire de plus de 20 000 services communautaires, sociaux, gouvernementaux et de santé en composant le 2-1-1 ou en se rendant à l'adresse [www.211toronto.ca](http://www.211toronto.ca). Contactez la ville en composant le 416 338-0338. Les services et programmes sont également disponibles sur le site Web de la ville à [toronto.ca/seniors](http://toronto.ca/seniors). Les programmes et mesures d'assistance ont trait notamment au logement, aux ressources financières, aux publications, aux parcs et loisirs, aux transports en commun et à la santé.

### **Existe-t-il un programme de déneigement pour les personnes âgées?**

La plupart des trottoirs dans les anciennes collectivités d'Etobicoke, de North York et de Scarborough, nombre de trottoirs à East York et à York, et certains trottoirs à Toronto sont déneigés dans les 36 heures en cas de chute de plus de 8 cm de neige (environ 3 pouces). Cependant, dans les rues où le stationnement permanent sur la voie publique est autorisé et dans les zones où les trottoirs sont trop étroits, les résidents doivent enlever la glace et la neige des trottoirs autour de leur propriété dans les 12 heures qui suivent la fin de la chute de neige.

Les personnes âgées et les personnes handicapées qui résident dans un quartier où le trottoir n'est pas automatiquement nettoyé peuvent s'inscrire pour demander le déneigement en composant le 416 392-7768, poste 1.

Pour obtenir une assistance en matière de déneigement dans une propriété privée, les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent contacter la ville au 416 338-0338 pour obtenir une liste des organismes assurant ce type de services. Des frais symboliques peuvent s'appliquer.

[toronto.ca/faq/seniors.htm](http://toronto.ca/faq/seniors.htm)

### **Que faire si j'ai besoin d'une aide financière?**

Des programmes financiers et des programmes d'assistance sociale, gouvernementaux et non gouvernementaux, sont disponibles, par exemple : les fonds d'urgence, les banques d'aide au loyer, le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, le programme Ontario au travail et les suppléments de revenu tels que la Sécurité de la vieillesse et les prestations d'invalidité. Les organismes peuvent également vous aider à remplir les formulaires et à faire

appel. Composez le 2-1-1 pour de plus amples renseignements ou consultez le site à l'adresse [www.211toronto.ca](http://www.211toronto.ca).

### **La ville dispose-t-elle d'un programme d'assistance en matière d'impôts et de factures d'eau?**

Les personnes âgées et les personnes handicapées à faible revenu peuvent être admissibles à une remise sur leurs factures d'eau et peuvent aussi obtenir le report ou l'annulation de l'augmentation des impôts fonciers. Vous devez faire une demande chaque année auprès de chaque programme. Des renseignements sur les critères d'admissibilité au programme 2009 seront disponibles sur les factures d'impôts fonciers.

### **Que faire si j'ai besoin d'une aide à domicile?**

Vous pouvez accéder à des services d'aide à domicile par l'intermédiaire de différentes sources, si vous choisissez de continuer à vivre chez vous. Ces services peuvent vous être proposés par un Centre d'accès aux soins communautaires si vos besoins de soins satisfont aux critères d'admissibilité. Des services d'aide à domicile sont également proposés par divers organismes de soutien communautaire. La ville fournit directement des services d'aide ménagère aux personnes âgées qui n'ont pas les moyens de s'offrir ce type de services, sous réserve de remplir un certain nombre de conditions.

Vous pouvez aussi profiter d'un programme de jour pour adultes, offert par les foyers et services de soins de longue durée (*Long-Term Care Homes and Services*) de la ville de Toronto. Ce programme fournit une formidable opportunité pour les personnes âgées de la collectivité de passer une journée hors de chez elles afin de participer à des programmes sociaux et de promotion de la santé, et de partager un déjeuner nourrissant avec de nouveaux amis. Le programme offre un service de relève aux fournisseurs de soins et aide les personnes âgées à continuer à vivre chez elles.

Si vous avez besoin de soins infirmiers et d'assistance personnelle pour effectuer vos activités quotidiennes, il vous faudra peut-être envisager un établissement de soins de longue durée (également appelé foyer pour personnes âgées ou maison de soins infirmiers). Les foyers pour personnes âgées sont gérés par les municipalités ou des organismes de bienfaisance sans but lucratif. En général, les maisons de soins infirmiers sont gérées par des organismes à but lucratif, même s'il existe quelques maisons de soins infirmiers sans but lucratif à Toronto. La ville de Toronto est propriétaire et gestionnaire de dix établissements pour personnes âgées. Les maisons de retraite et appartements pour personnes âgées constituent une autre possibilité.

Pour de plus amples renseignements sur les services d'aide ménagère, les programmes de jour pour adultes, les logements avec services de soutien ou les

établissements de soins de longue durée gérés par la ville de Toronto, communiquez avec la division des foyers et services de soins de longue durée (*Long-Term Care Homes and Services Division*) au 416 392-8906 ou consultez le site [toronto.ca/ltc](http://toronto.ca/ltc).

**Comment trouver des programmes de loisirs offerts spécifiquement aux personnes âgées?**

La ville propose des programmes conçus spécifiquement pour les personnes âgées. Vous pouvez y faire de nouvelles rencontres, revoir d'anciennes connaissances, rester actif et impliqué et vous maintenir en bonne santé. Les activités dans les centres pour personnes âgées, les programmes de loisirs (notamment le patinage et la natation de loisir), les événements spéciaux, les ateliers et les rencontres rempliront votre calendrier. Consultez le Guide FUN de la ville pour trouver les programmes qui vous intéresseront ou consultez le site Web de la ville pour obtenir de plus amples renseignements :

[toronto.ca/parks/torontofun/fun-guide-descriptions.htm#olderadults](http://toronto.ca/parks/torontofun/fun-guide-descriptions.htm#olderadults).

Si vous n'avez pas les moyens de payer pour les programmes de loisirs, vous pourriez être admissible au programme mis en œuvre dans le cadre de la politique de bienvenue (*Welcome Policy*) de la ville. Renseignez-vous sur le programme à l'adresse : [toronto.ca/parks/welcome\\_policy.htm](http://toronto.ca/parks/welcome_policy.htm).

Des services aux personnes âgées sont également assurés par d'autres paliers de gouvernement et par divers organismes communautaires ainsi que par la ville de Toronto.

[toronto.ca/seniors/subject\\_dir.htm](http://toronto.ca/seniors/subject_dir.htm)

## Votre ville peut vous aider

La ville de Toronto prend des mesures pour aider directement les résidents et les entreprises en ces temps d'incertitude économique. Dans le cadre du budget de fonctionnement 2009, la ville a récemment annoncé la création de nouveaux programmes et services et l'amélioration de programmes et services existants dans les domaines qui auront le plus de répercussions sur les personnes touchées par la récession. Ces initiatives viennent s'ajouter aux nombreux services assurés par la ville pour aider les résidents et les entreprises à faire face en cette période difficile. Ces mesures signifient qu'en 2009 :

- 100 familles vivant dans des logements sociaux de la ville de Toronto ne craindront pas d'être expulsées parce qu'elles ne paient pas leur loyer.
- 1 300 foyers à faible revenu en retard pour le paiement de leur loyer pourront avoir accès plus facilement à des prêts de la banque d'aide au loyer de Toronto (*Rent Bank*) pour rester dans leur logement et éviter l'expulsion ou la faillite.
- 450 foyers devant quitter leur logement pour trouver un logement moins cher trouveront l'aide dont ils ont besoin pour payer le dépôt de garantie du dernier mois sur un logement non subventionné, une somme qui est en général exigée mais que nombre de familles n'ont pas les moyens d'avancer.
- La ville accélérera la mise en œuvre du plan *Starting in the Right Place* (Commençons par le commencement). Grâce aux 14 bureaux des services d'emploi et des services sociaux et à de nouveaux outils sur Internet, la ville continuera d'aider la population à trouver un emploi ou un programme d'éducation ou de formation, à obtenir une aide financière et à avoir accès aux garderies et aux mesures de soutien dans les domaines du logement et de la santé. La ville développera également les programmes d'investissement dans les quartiers (*Investing in Neighbourhoods*) et de partenariat pour l'emploi des jeunes (*Partnership to Advance Youth Employment*).
- Les services d'emploi et les services sociaux de la ville de Toronto créeront un centre pour l'emploi (*Toronto Employment Hub*) qui sera situé à l'hôtel de ville et qui comprendra un centre de ressources pour l'emploi offrant des services complets, des informations sur les perspectives d'emploi de la ville et un programme de formation aux services d'accueil, en partenariat avec la YMCA.
- Le réseau de bibliothèques publiques de Toronto aidera les demandeurs d'emploi en améliorant ses programmes d'emploi pour toucher plus de 6 000 personnes, en ajoutant 35 000 nouveaux livres dans les 99 bibliothèques afin d'offrir des ressources supplémentaires, et en proposant un nouveau site Web consacré aux informations sur l'emploi, les carrières et les petites

entreprises à l'adresse [torontopubliclibrary.ca/jobhelp](http://torontopubliclibrary.ca/jobhelp).

- Les personnes âgées à faible revenu vivant à proximité de foyers de soins de longue durée de la ville pourront avoir accès aux cafétérias le midi pour y acheter à prix modique des repas nutritifs déjà préparés et les consommer sur place ou à l'extérieur.

- Les foyers de soins de longue durée qui proposent aussi des programmes de jour pour adultes étendront leurs services pour créer des centres d'accueil sécuritaires pour personnes âgées.

- La ville étendra les programmes d'aide à domicile existants pour proposer les services à davantage de personnes âgées admissibles au revenu modeste. Ces programmes aident à préserver l'autonomie de nos personnes âgées et favorisent un mode de vie sain.

- Toronto lancera le programme « Gold Star » pour l'expansion des entreprises. Le programme est une approche améliorée de la gestion de cas qui facilitera les approbations municipales dans le cadre des projets stratégiques d'aménagement industriel et de locaux à bureaux. Dix projets permettant de préserver ou de générer 20 000 emplois et 2,3 milliards de dollars d'investissements reçoivent le « Gold Star Service ». Trois autres projets sont prévus en 2009. Dès à présent, les projets sont admissibles dans les catégories Projets industriels, Locaux commerciaux et Projets institutionnels. Chaque projet est confié à une équipe d'examen de district (*District Review Team*), dirigée par une directrice ou un directeur de la planification et par une agente ou un agent de développement économique, qui collabore de façon proactive avec l'auteur du projet et le personnel de la compagnie afin d'identifier les exigences en termes d'autorisation, d'aider à résoudre tout problème et de faire en sorte que la situation du client soit examinée rapidement.

De nouvelles pages sur le site Web de la ville sont consacrées à une synthèse des renseignements sur les services et programmes de la ville, nouveaux ou améliorés, offerts aux résidents et entreprises de Toronto.

[toronto.ca/torontohelps](http://toronto.ca/torontohelps)

## **Vers l'égalité sociale et des quartiers équitables**

La sécurité au sein de la communauté ne se cantonne pas à la seule absence de violence. Il s'agit d'assurer une égalité sociale et de faire en sorte que chacun, en particulier les jeunes et les personnes âgées des communautés vulnérables, soit traité avec dignité et respect. Il s'agit aussi de faire en sorte que chacun ait la possibilité de se réaliser pleinement.

Toronto est la plus grande ville du Canada, mais c'est aussi une ville de quartiers. Nous vivons dans des quartiers, nous nous identifions à ces quartiers et nous nous les approprions. Cependant, tous les quartiers n'ont pas été créés de façon équitable. La ville de Toronto a identifié 13 quartiers, qui, en raison de leurs niveaux élevés de pauvreté et de chômage et du manque de services communautaires et d'infrastructures sociales, ont été désignés quartiers prioritaires pour l'investissement. La ville investit dans ces quartiers en fournissant de nouveaux programmes et locaux. Voici un exemple de programme ayant débuté dans les quartiers prioritaires pour l'investissement de Toronto.

### **Les jeunes créent leurs propres espaces**

Le personnel de la ville, des jeunes et des travailleurs auprès des jeunes apprennent ensemble dans le cadre d'un partenariat visant à créer de nouveaux espaces pour les jeunes dans les 13 quartiers prioritaires pour l'investissement. Les jeunes, c'est-à-dire ceux qui utiliseront l'espace ainsi créé, participent au processus décisionnel et donnent leur avis sur la façon d'affecter les fonds.

Dans le quartier de Malvern, les jeunes travaillent avec le personnel de la bibliothèque, des travailleurs auprès des jeunes et le personnel du service de développement communautaire pour créer un espace dédié aux jeunes dans la bibliothèque du quartier. L'un des jeunes participant au projet déclare : « Nous apprécions la possibilité qui nous est donnée de participer à l'initiative SPOT. Nous savons ce que les jeunes de la communauté cherchent dans un centre. » L'initiative SPOT profite aussi au personnel de la ville qui développe ses facultés de participation et apprend à travailler de façon innovante.

D'autres espaces sont créés dans les quartiers de Weston-Mount Denis, Dorset Park, Flemingdon/Victoria Village, Eglinton East-Kennedy Park et Steeles-L'Amoureux. Tous ces projets sont financés par le biais du fonds pour les opportunités de partenariat (*Partnership Opportunities Legacy Fund*) et de partenaires municipaux.

## **Caractéristique de la ville préférée, service municipal préféré**

### **Y a-t-il un lieu que vous aimez particulièrement à Toronto? Qu'a-t-il de spécial?**

Mon lieu préféré à Toronto est probablement le parc Sunnybrook (à proximité de l'intersection de la rue Leslie et de l'avenue Eglinton Est). Les sentiers sont formidables et c'est à côté de chez moi. J'aime beaucoup y aller pour me promener avec ma famille.

### **Y a-t-il un service municipal qui revêt une importance spéciale pour vous?**

Il y a deux bibliothèques municipales que je fréquente régulièrement : S. Walter Stewart et Flemingdon Park. La nouvelle bibliothèque S. Walter Stewart possède une très belle architecture et est très ensoleillée; la bibliothèque Flemingdon Park se trouve près de chez moi et dispose d'une connexion Internet sans fil.

-Shakib Shaikh, North York

*Avez-vous un lieu préféré dans la ville? Y a-t-il un service que vous appréciez particulièrement? Écrivez-nous à [ourtoronto@toronto.ca](mailto:ourtoronto@toronto.ca)*

## **Concours de chanson pour la ville de Toronto**

En l'honneur de son 175<sup>e</sup> anniversaire, la ville de Toronto organise un concours de chanson. Nous sommes à la recherche d'une chanson originale qui illustre notre ville formidable, une chanson qui rende hommage à l'énergie incroyable de la ville et à sa diversité inégalée. Consultez le site [toronto.ca/175/song\\_contest](http://toronto.ca/175/song_contest).

## Concours de photos de la ville de Toronto « Bâtir une ville formidable, ensemble »

Avis à tous les photographes de Toronto! La ville de Toronto organise un concours de photos sur le thème « **Bâtir une ville formidable, ensemble** ». Nous sommes à la recherche d'images fortes qui illustrent l'état d'esprit, l'énergie et le caractère unique de la ville.

Si vous avez 18 ans et plus, nous vous invitons à nous montrer la ville telle que vous la voyez en soumettant des photographies numériques qui illustrent la vie dans notre belle ville. Partagez vos photos avec nous et gagnez peut-être des prix spéciaux de la ville de Toronto!

La ville de Toronto affichera les photos gagnantes en ligne. La ville est susceptible d'utiliser ces photos et les photos ayant reçu une mention honorable dans ses supports de communication imprimés et électroniques.

Les photos soumises seront évaluées sur la base de leur contenu, de la qualité de l'image, de leur créativité, de leur spécificité, de leur pertinence au regard du thème et de la catégorie du concours, et de leur attrait visuel général. Un jury de trois personnes évaluera les photos soumises, et toutes les décisions seront définitives.

Date limite de participation au concours : vendredi 12 juin 2009 à 23 h 59. Les gagnants seront informés en juillet 2009.

Consultez les sites [toronto.ca](http://toronto.ca) ou [flickr.com](http://flickr.com) pour obtenir des renseignements sur les règles de participation et le déroulement du concours.

Vos photos vous feront peut-être gagner!

## **20 minutes pour transformer Toronto**

Participez au grand nettoyage de la ville le 24 avril, à 14 h. Réutilisez un sac en plastique ou allez chercher des sacs et des gants dans les restaurants Pizza Pizza de Toronto ou dans les centres communautaires et les centres civiques de la ville. Pour obtenir des détails et vous inscrire, cliquez sur [toronto.ca/litter](http://toronto.ca/litter).